

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme MARIE LEAHEY, présidente

Mme LORÈNE CRISTINI, commissaire ad hoc

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, ASC, commissaire ad hoc

**PROJET DE REDÉVELOPPEMENT DU
SITE LOUVAIN EST**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 14 mai 2021, 13 h
1550, rue Metcalfe
14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 14 MAI 2021	
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DES OPINIONS:	
Mme Maude Laliberté, citoyenne	3
Mme Claudette Demers Godley, Brin d'Elles	14
M. Paul Senécal, l'Archipel de l'avenir	27
PAUSE	
Mme Chantal Comtois, Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC).....	40
M. Marc-Étienne Deslauriers, Conseil d'établissement de l'école secondaire Sophie-Barat..	59
Mme Cynthia Falaise et M. François Delwaide, citoyens.....	72
M. Jean-François Gilker, Bâtir son quartier	86
MOT DE LA FIN	98

FIN DE LA CONSULTATION

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme MARIE LEAHEY, présidente:

5 Bonjour et bienvenue à cette séance virtuelle d'audition des opinions qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le redéveloppement du site Louvain Est dans l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville.

10 Je rappelle que nos travaux et activités se déroulent en français, mais les participantes et les participants qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire. *This meeting will be conducted in French, but if you wish to address the Commission in English, you are welcome to do so.*

15 Je m'appelle Marie Leahey et je suis commissaire à l'Office de consultation publique. La commission est également composée de madame Lorène Cristini ainsi que de monsieur Bruno-Serge Boucher. Nous sommes appuyés dans nos travaux par monsieur Marc-André Lapointe, qui agit à titre d'analyste de la commission.

20 Le 7 avril dernier, les représentants du Bureau de Projet Partagé, qui regroupe la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville et la Table de concertation Solidarité Ahunsi, vous ont présenté le projet d'écoquartier Louvain Est. Ils ont ensuite répondu à vos questions au cours d'une séance qui s'est tenue le 21 avril.

25 Je vous remercie au nom de mes collègues et de l'Office de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation, malgré les défis posés par la pandémie. Pour nous conformer aux règles gouvernementales et aux normes sanitaires qui s'appliquent, l'audition des opinions se fera à distance.

30 26 citoyens et représentants d'organismes ont souhaité présenter leurs opinions devant la commission. Quatre séances ont été prévues pour les entendre entre le 11 et le 14 mai. Nous en sommes donc, maintenant, à la dernière séance.

35 La commission a également reçu près d'une centaine d'interventions écrites, notamment par le biais des opinions en ligne, qui ne feront pas l'objet d'une présentation orale. Les personnes qui s'adresseront à la commission peuvent le faire, soit par téléphone, soit par visioconférence.

40 Il est possible d'avoir plus d'un porte-parole par intervention au cas où la présentation se ferait à plusieurs. Les participants connectés par ordinateur peuvent partager leur écran et ainsi montrer des fichiers PowerPoint, des photos ou des vidéos.

Les intervenants disposent d'une période de dix minutes pour exposer leur opinion. Les commissaires auront, ensuite, dix minutes pour échanger avec eux.

45 Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes sont irrecevables.

50 Merci d'avance aux intervenants que nous entendrons aujourd'hui pour leur collaboration.

Une fois les séances d'opinions terminées, les archives vidéo ou audio des échanges avec les commissaires ainsi que les transcriptions écrites seront mises en ligne sur notre site Web dans les plus brefs délais.

55 Comme il est de coutume, en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus aujourd'hui, les représentants du Bureau de Projet Partagé pourraient user de leur droit de rectification. Ils auront 48 h à la suite

de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations pour nous fournir des rectificatifs par écrit. Il s'agira, bien entendu, de rectifier un fait et non d'émettre un commentaire ou un avis.

60

Les personnes qui souhaitent déposer une opinion ont jusqu'au 17 mai pour le faire, soit en ligne, par la poste ou par messagerie téléphonique. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la page Web de la consultation. Dès lors, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues.

65

Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport à la fin du mois de juin de cette année. C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les 15 jours suivant son dépôt. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

70

Mme MAUDE LALIBERTÉ

75

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie de votre attention et j'invite maintenant madame Maude Laliberté à prendre la parole. Bonjour, Madame Laliberté.

80

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

Bonjour, Madame la présidente.

85

LA PRÉSIDENTE :

Vous allez bien?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

90 Oui, je vais très bien, merci.

LA PRÉSIDENTE :

95 Je rappelle : dix minutes pour faire votre intervention et dix minutes d'échanges avec les commissaires. Ça vous va ?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

100 Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

Vous dire que nous avons lu votre document, donc sentez-vous à l'aise. Merci, Madame.

105 **Mme MAUDE LALIBERTÉ :**

Merveilleux. Alors, Madame la présidente, Monsieur, Madame, les commissaires, je tiens à vous remercier pour cette belle opportunité de venir vous parler en mon nom personnel, mais également au nom de ma famille.

110 Je m'appelle Maude Laliberté, je suis maman d'Alice et Victor, qui ont trois ans. Mon objectif, en venant vous présenter l'avis puis en venant faire un résumé verbal, c'est de pouvoir continuer à profiter d'Ahuntsic sans craindre pour la sécurité de mes enfants.

115 Donc, ce que je voulais vous présenter verbalement, c'est d'abord vous expliquer pourquoi le projet Louvain est un projet novateur et très positif pour ma famille.

120 Ensuite, je vais me concentrer sur un des deux aspects que je vous ai présentés dans mon avis écrit, une inquiétude centrale, même viscérale, qui n'a pas eu des réponses que je trouve satisfaisantes de la part des élus, c'est-à-dire l'enjeu de sécurité lié au trafic routier.

125 Pour les aspects positifs, déjà, quand je suis arrivée dans le quartier, je dois vous dire, la zone entre Saint-Hubert et Christophe-Colomb était une zone un peu problématique, clairement pas le plus beau bout du quartier.

Donc, pour moi, le projet Louvain, c'est un projet qui me permet de rêver, qui me permet de rêver à des légumes frais au coin de la rue, à un café, peut-être une microbrasserie, du théâtre, une bibliothèque à deux pas de la maison.

130 Ça fait que c'est un projet qui est très positif pour moi puis pour ma famille, un écoquartier exemplaire, une amélioration des transports en commun, des nouveaux services. Tout ça fait bien plaisir à l'urbaine que je suis. Ça fait que le projet Louvain est vu d'un très bon œil, du moins pour ma famille.

135 Maintenant, il y a un élément majeur que je tiens à souligner : Olivier Maurault ne doit pas devenir un axe de passage. En fait, pas juste l'avenue Olivier Maurault, mais tous les lotissements à proximité du site Louvain doivent être protégés. Oui, pour la sécurité de mes enfants, mais la sécurité de nos enfants, la sécurité de tous.

140 J'ai envie que mes enfants puissent apprendre à faire du vélo dans la rue sans que j'aie une boule dans le ventre par peur qu'ils se fassent renverser. J'ai envie d'une vie de quartier équilibrée, paisible, sécuritaire.

145 Puis j'insiste, ce n'est pas une crainte hypothétique, c'est inévitable. Olivier Maurault, si on regarde au niveau géographique, c'est la rue qui arrive directement au centre puis au cœur du projet Louvain. Si aucune action drastique n'est prise à cause de cette configuration géographique là, inévitablement, il va avoir une augmentation du trafic de façon très majeur.

150 Olivier Maurault, c'est une rue qui est une rue de desserte ; elle doit desservir le Domaine Saint-Sulpice. Déjà, actuellement, je suis inquiète parce que les véhicules roulent à 70 kilomètres/heure. Ils ne font pas leur stop, je vois des livreurs qui utilisent Olivier Maurault plutôt que Christophe-Colomb comme voie de contournement. C'est sûr que cette situation-là va s'amplifier avec le projet Louvain.

155 Donc, mes attentes : une prise de position publique de la part des élus pour venir implanter des mesures d'apaisement dans tous les lotissements qui vont être à proximité. J'ai besoin d'entendre, de la part de mes élus, que c'est un enjeu prioritaire.

160 Ensuite, mes attentes : c'est un déploiement de moyens appropriés, à la fois pour faire un état de situation, pour permettre d'identifier les mesures d'apaisement de la circulation optimale.

165 Peut-être même drastique, mais également un plan d'action, qui serait basé sur les guides de pratiques exemplaires avec une réévaluation annuelle, tout au long des travaux, puis là, on entend dix ans, ça fait que je m'attends à des réévaluations annuelles pendant dix ans et cinq ans suivant la fin des travaux du projet Louvain, donc un suivi diligent.

170 Je m'attends aussi à de la transparence, j'aimerais pouvoir consulter ces évaluations-là, j'aimerais pouvoir consulter le plan d'action, j'aimerais que tout ça soit public et j'aimerais un organe de surveillance idéalement indépendant, qui puisse s'assurer que les mesures d'apaisement sont appropriées pour préserver les lotissements à proximité du projet Louvain.

175 Le projet Louvain, c'est un projet qui est très novateur, mais pour favoriser l'acceptation sociale du projet, c'est essentiel de venir répondre à l'enjeu de sécurité pour ne pas que ce processus de consultation là soit un processus d'apparence.

Des mesures pour protéger efficacement la sécurité des lotissements voisins, ça ne vient pas nuire au projet. Ça serait une belle façon, pour les élus, de venir reconnaître des inquiétudes et puis de venir prendre position, pour s'assurer de maintenir les qualités intrinsèques à Ahuntsic.

180 Ahuntsic, c'est un quartier humain, paisible, communautaire. J'aimerais qu'il le demeure, qu'il ne le soit pas uniquement pour les futurs citoyens, mais qu'il le demeure pour les citoyens actuels.

Merci à tous pour votre écoute. Au plaisir de discuter avec vous.

LA PRÉSIDENTE :

185 Il vous reste un petit quatre, cinq minutes. Est-ce que vous avez le goût de parler de votre deuxième élément, qui était l'offre d'activités sportives lacunaire?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

190 Bien, je peux, mais le point central que je tenais à mettre de l'avant, c'est vraiment l'enjeu de circulation.

195 Si vous souhaitez qu'on échange aussi sur les problématiques... en fait, je dois vous dire, j'ai entendu les réponses que les élus m'ont données sur l'offre lacunaire de sports pour les jeunes enfants puis ça vient un petit peu alimenter le cynisme, malheureusement, dans ce processus de consultation publique là, de me faire répondre qu'il y a le TAZ, le centre Claude-Robillard, la TOHU.

200 Je suis au courant, j'habite le quartier, ça fait que, moi, j'aimerais un plan d'action de la part des élus, qui répond réellement aux préoccupations des citoyens pour l'enjeu des plateaux sportifs pour les jeunes enfants.

205 Évidemment, un recensement pour bien comprendre l'âge des gens habitant le quartier, leurs besoins puis de collecter et d'avoir une information plus spécifique sur l'offre réelle de services, permettrait facilement d'arrimer les besoins de la population au service actuel. Ce n'est pas fait, ça pourrait être fait assez facilement.

LA PRÉSIDENTE :

210 Merci beaucoup. J'inviterais monsieur Boucher, qui a ouvert son micro.

LE COMMISSAIRE :

215 Oui, bonjour, Madame, merci d'être là avec nous cet après-midi. D'abord, vous parlez de mesures. Avez-vous une idée ou des suggestions de mesures qui pourraient être prises pour préserver la rue Olivier Maurault puis vos enfants?

220 Maintenant, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder, voir le plan qui était proposé. Bien sûr, ça peut changer, c'est juste un plan, mais je vois, par exemple, que l'entrée principale du site, elle est située à l'est de votre rue, ce qui fait que les gens qui arrivent par Olivier Maurault ne pourraient pas entrer dans le site directement, ils seraient obligés de faire tout un grand tour. Vous me suivez?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

225 Il y aura quand même une école.

LE COMMISSAIRE :

230 Oui.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

235 Un café, une serre, des logements. À l'évidence, il va avoir beaucoup plus de trafic dans la zone Saint-Hubert, Christophe-Colomb, Louvain. Il va avoir une augmentation du trafic; ça, c'est évident et puis le trafic percole là où il peut. Ça fait que si on veut encadrer le trafic, il faut

s'assurer qu'il y ait le plus d'obstacles possible à ce trafic-là pour le canaliser là où on veut qu'il soit.

240 Vous me demandez mon avis. Moi, je serais évidemment très drastique. Moi, je ne serais même pas contre de gros murs de béton qui viennent protéger ma rue.

245 Ceci étant dit, je ne suis pas du tout une experte puis je m'en remets à l'expertise de la ville pour venir me dire c'est quoi les meilleures mesures, que ça soit des saillies de trottoirs, que ça soit de mettre des lumières, que ça soit de changer les directions, faire un sens unique d'un côté, un sens unique de l'autre pour ne pas pouvoir traverser Olivier Maurault d'un bord à l'autre.

250 Évidemment, j'ai des idées, mais ce sont des idées de citoyenne, ce n'est pas des idées de professionnelle puis je m'en remets à l'expertise des professionnels pour la mesure la plus appropriée.

LE COMMISSAIRE :

255 Merci beaucoup. C'est d'ailleurs ce qu'on vient chercher en consultation, les idées de citoyens. Les experts, on a ça d'épais de documents. Merci.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

260 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

265 Madame Cristini, avez-vous une question?

LA COMMISSAIRE :

270 Non, ma question, c'était sur les idées, je pense qu'elle vient déjà d'y répondre, donc pas de question.

LA PRÉSIDENTE :

275 O.K. Merci. Écoutez, moi, je comprends votre préoccupation de la circulation, là, mais je veux que vous compreniez aussi que, nous, on n'est pas des élus. Alors, quand vous demandez un engagement ferme des élus, vous savez qu'il va falloir travailler différemment avec les élus. On n'est pas des élus, nous. On ne peut pas dire « prenez un engagement ferme », ça va un peu au-delà de nos compétences.

280 Mais on va se préoccuper de la circulation sûrement; ça, c'est clair parce qu'il y a trop de stationnements, parce qu'il n'y en a pas assez, à cause des pistes cyclables, à cause qu'il n'y a pas de pistes cyclables. Bref, on a beaucoup, beaucoup de commentaires sur la sécurité aussi et tout ça.

285 Moi, j'aimerais ça vous entendre parler sur les activités sportives. Moi, je ne suis pas une citoyenne d'Ahuntsic, mais je me souviens, quand j'étais maman d'une jeune enfant, la croix et la bannière pour les inscriptions à toutes sortes d'activités.

290 Je voulais savoir – parce qu'il y a quand même, oui, il y a le centre Claude-Robillard, oui, il y a le TAZ – mais est-ce qu'il y a aussi des institutions publiques d'enseignement? Est-ce que, selon vous, il y a des ententes avec la ville pour l'utilisation des équipements sportifs du cégep ou des trucs comme ça?

295

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

300 Bien, je sais qu'au cégep, il y a des cours de natation. Après, dans les écoles, peut-être qu'il y a des ententes. Si oui, elles ne sont pas très diffusées à la population parce qu'elles ne sont pas arrivées jusqu'à moi, mais je peux vous donner l'exemple du centre Claude-Robillard.

305 Le centre Claude-Robillard, tous les centres sportifs qui y sont, en fait, ils sont localifs, les gens louent un espace dans le centre Claude-Robillard, ça fait en sorte qu'il n'y a rien de cohésif. Il n'y a pas de moyen de savoir les activités qui sont offertes au centre Claude-Robillard, il faut faire une recherche par centre sportif.

310 Donc, si je veux voir si les enfants peuvent faire de la gymnastique, je dois aller voir Gymnix; Karibou, il faut que j'aille sur le site de Karibou. Ça fait que c'est très morcelé, c'est extrêmement difficile.

315 Puis là, je vous donne juste un exemple, les cours de natation. Moi, j'ai deux enfants de trois ans. Je suis physiothérapeute de formation, je trouve ça important que mes enfants fassent du sport. Oh, oh c'est compliqué! J'ai dû chercher l'ensemble des piscines du quartier, j'ai été sur les blogues avec les parents du quartier, sur Facebook, demander les piscines. Ensuite, il faut aller trouver, sur les sites Web, les dates d'inscription. Souvent, ce n'est pas là, il faut appeler.

320 Là, à la minute où ça ouvre, il faut être sur l'ordinateur. Moi, généralement, j'arrive à inscrire mon premier enfant, le deuxième est sur une liste d'attente. Ça ne fonctionne pas, dans ma vie, d'amener un de mes jumeaux dans un cours de natation, à un site, puis l'autre, à un autre endroit.

325 Ça fait que mes enfants n'ont jamais fait de cours de natation puis ils vont avoir trois ans. C'est une valeur importante pour moi, je n'arrive pas à répondre à mon besoin. Des cours

de danse pour les enfants, je n'arrive pas à leur en faire faire. Des cours de musique, où sont-ils?

330 Ça fait que, oui, quand les enfants vieillissent, il y a une offre un petit peu plus diversifiée, mais pour la petite enfance, c'est extrêmement difficile trouver des cours.

335 Je pense qu'il y aurait vraiment un intérêt de la part de la ville... puis là, ça sort du projet Louvain un peu. Moi, mon inquiétude avec le projet Louvain, c'est une arrivée massive de familles, sans préoccupation... en fait, c'est un peu la pensée magique que comme il y a des offres de services sur le territoire que, magiquement, l'offre va s'arrimer à la demande. Il n'y a rien de si magique dans la vie.

340 Ça fait que ma préoccupation, elle est là. Si déjà il y a des enjeux, ils vont juste s'accroître. J'aimerais que la Ville soit proactive puis qu'elle puisse venir réfléchir et pallier à cette problématique-là.

345 Je vous entends bien sur le fait que, en effet, vous, vous n'êtes pas les élus puis je comprends bien ça. Ceci étant dit, de ma compréhension, vous avez un pouvoir de recommandation. Un pouvoir de recommandation, ça demeure un pouvoir symbolique. Je suis commissaire aux plaintes en santé, ça fait que je comprends bien les limites des pouvoirs de recommandation, mais, présentement, c'est ma meilleure façon d'avoir une porte d'entrée positive avec mes élus.

350 Je ne veux pas être en position polarisée ou adversarielle avec les élus de mon quartier puis de passer à travers vous, si vous souhaitez faire cette recommandation-là, c'est de m'assurer que le message passe positivement et soit entendu, et peut-être reçu différemment des élus.

355 Parce qu'à date, les réponses qu'on reçoit, ce sont des réponses très, je vais dire, « cassettes », ça fait qu'on répond froidement aux questions de façon répétitive, sans vraiment s'intéresser aux enjeux de fonds.

360 J'aimerais bien dire « oui, il faut absolument que ma rue il y ait des mesures d'apaisement ». Je n'ai pas beaucoup de voix ou de prise puis vous comprenez, là, on cherche, nous, des façons de parler aux élus, il n'y en a pas tant que ça.

365 Ça fait qu'il y a via vous; moi, mon conjoint était sur le comité de bon voisinage en se disant, bon bien « c'est une autre façon où on est capable d'exprimer nos inquiétudes ». Moi, je ne suis pas militante de nature, j'en n'ai pas, d'autres options. Vous êtes mes meilleures options.

LA PRÉSIDENTE :

370 O.K.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

375 Si vous avez d'autres idées pour moi, vous pouvez me les dire.

LA PRÉSIDENTE :

380 On a bien compris. À moins que les commissaires ou vous vouliez rajouter quelque chose, même si on a encore du temps, je pense qu'on pourrait se dire « au revoir » et se souhaiter une bonne fin de semaine, Madame Laliberté.

385 **Mme MAUDE LALIBERTÉ :**

Merci beaucoup pour votre temps, merci pour votre travail et puis au plaisir de lire votre rapport, j'ai bien hâte de consulter ça.

390 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, merci.

LE COMMISSAIRE :

395

Merci, Madame, merci beaucoup.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

400

Au revoir.

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY,

Brin d'Elles

405

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir. J'inviterais maintenant madame Claudette Demers Godley, s'il vous plaît.

410 **Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :**

Bonjour, Madame.

415 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour.

420 **Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :**

Bonjour, Madame Cristini et Monsieur Boucher. Alors, merci de me recevoir, je viens présenter le petit document que Brin d'Elles a préparé.

425 Nous, on n'a pas une opinion professionnelle sur le plan d'urbanisme tel quel, sur le stationnement, sur la circulation. Nous, on cherche du logement social pour femmes en difficulté.

430 Alors, le projet Louvain Est est intéressant parce que je vous amène au petit document qu'on vous a envoyé. Dans les trois dernières pages, on vous démontrait les trois maisons que nous avons bâties dans les 20 dernières années.

435 Alors, il y en a une sur la rue Saint-Laurent et Fleury et il y en a deux autres dans Saint-Michel. Ce sont des projets qui fonctionnent très bien et qui offrent une stabilité résidentielle d'au moins 14 ans, je dirais, en moyenne, aux femmes logées.

440 L'idée d'avoir un aménagement où le logement social pourrait être partie prenante, c'est très, très intéressant pour nous. Remarquez, dépendant des programmes qui existeront, de ce que j'ai lu, on parle de trois, quatre ans, alors par le temps que le site est en voie de développement et par le temps qu'on peut développer un projet, on parle probablement de cinq ans.

Vous le savez, comme moi, comme tout le monde, qu'il y a une pénurie de logements sociaux à Montréal, et surtout pour les femmes.

445 Dans le mémoire, on vous fait état de la situation des femmes, de l'appauvrissement...
pas de l'appauvrissement, de la pauvreté, point final, que les femmes vivent.

Puis j'aimerais vous référer à un document de la Table des groupes de femmes de
Montréal, qui s'intitule « *État des lieux des enjeux de logement vécus par les Montréalaises* »
450 et ça a été rédigé en mars 2019. Alors, ce document-là a été rédigé à la suite d'une
consultation large auprès des groupes de femmes qui reçoivent les femmes appauvries,
économiquement défavorisées, et le manque de logements.

Dans le document, je vous parle un peu de notre expérience et je vous parle aussi du
455 travail que l'on fait, mais ce qu'on vise, c'est vraiment à développer des projets d'habitation de
30 unités et moins. On ne vise pas des projets de 90 ou 125 unités, on ne croit pas à ça. On
croit que des bâtisses, des appartements de 30 unités et moins sont gérables, ça offre un
milieu sécuritaire aux femmes et ça enlève la stigmatisation.

460 La beauté des projets qu'on a actuellement, c'est qu'ils ont bâti, devant le Brin d'Elles
sur la rue Saint-Laurent, des condos en avant. Les femmes vous diront que leur édifice est
plus beau que les condos en avant.

Alors, on ne cherche pas à démarquer les unités de logement puis on ne veut pas de
465 tours de logements sociaux parce que, à notre avis, ça ne marche pas. Les femmes ont vécu
beaucoup dans des tours de logements où il y avait beaucoup des populations démunies puis
elles se sentaient stigmatisées par l'environnement.

Ce qu'on cherche, sans aller dans l'inclusion sociale parce que l'inclusion sociale...
470 quand on est pauvre, on est pauvre et ce n'est pas l'inclusion sociale qui va changer le statut
de pauvreté, mais, au moins, on demande que la création des logements ne stigmatise pas
plus les populations qui sont défavorisées.

475 Aussi, dans le projet Louvain, ce qu'on trouve intéressant, c'est la mixité. C'est
l'opportunité d'aller à la bibliothèque, d'aller peut-être dans un centre de loisirs, de connaître
d'autres personnes, de ne pas être loin, d'être à cinq minutes d'une pinte de lait, comme on dit,
pour permettre aux femmes de vivre un quotidien paisible, sécuritaire et même de se
développer des amis, des choses comme ça.

480 Les espaces verts sont importants parce que dans les programmes qu'on a, on a tous
des petites cours, mais quand il y a 28, 30 personnes, les cours ne sont jamais assez grandes
pour permettre à plusieurs femmes d'être dans la cour. Elles peuvent être 10, peut-être 12,
mais jamais 30. Alors, les espaces verts sont importants. La possibilité d'aller s'asseoir dans un
485 parc et puis de lire puis tout ça, c'est un cadeau quand qu'on vit en ville, alors ce serait
important.

Les logements sociaux, c'est ça. Le projet, il faut que ce soit équitable, il faut que ça
soit diversifié et puis il faut qu'il y ait une certaine mixité sociale.

490 Le projet, aussi, il s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté. C'est certain que quand les
femmes paient 25% et moins, pour se loger, de leurs revenus, ça leur permet de se nourrir.
Puis ce qui est intéressant dans le projet Louvain Est, c'est peut-être la possibilité d'avoir une
certaine sécurité alimentaire avec le jardin et les services développés autour de ça.

495 Alors, notre recommandation, dans le fond, c'est vraiment le fait du logement social à
l'intérieur de ce plan-là, de faire du logement social, de tenir compte de la réalité des femmes.

500 Alors, je le sais que... comment est-ce que je vais dire ça? Je sais que c'est très
difficile, pour les groupes de femmes, de faire du logement social. Ça prend beaucoup
d'énergie, beaucoup de temps et de patience. Un projet, dans mon expérience à moi, c'est
trois ans minimum. Alors, c'est important d'impliquer les gens.

505 La beauté de Brin d'Elles, c'est que c'est un organisme qui est géré par un conseil d'administration, mais qui travaille en partenariat avec d'autres organismes femmes, l'Auberge Madeleine, la Maison Marguerite, le Centre Dollard-Cormier, qui réfère des femmes, il y a le Y des femmes et Réseau Habitation Femmes. Alors, on travaille en partenariat et les personnes référées, les personnes logées sont soutenues par les organismes référents. Ça, c'est un atout qui est important parce qu'on travaille vraiment en collectivité.

510 Alors, pour moi, le projet Louvain Est... parce qu'Ahuntsic, c'est un beau quartier, hein. Alors, c'est... j'ai travaillé dans ce coin-là à un moment donné, dans une résidence pour jeunes femmes en difficulté. Alors, c'est un beau quartier. C'est un quartier, comme a dit la dame précédente, où il y a beaucoup de circulation, mais, en même temps, des espaces comme Louvain Est, il n'en reste plus beaucoup à Montréal et ce serait dommage si, à la fin du projet, 515 il n'y avait pas de logement social avec support communautaire pour femmes en difficulté.

C'est tout, merci. Je suis agente d'immeubles, moi.

520 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame Demers Godley. On aimerait ça que vous nous fassiez parvenir le document de la Table des groupes de femmes que vous avez cité.

525 **Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :**

O.K. Je peux vous envoyer le lien, il n'y a pas de problème.

LA PRÉSIDENTE :

530 Merci, puis on va le mettre sur le site, comme ça, ça sera disponible pour tout le monde.

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

535 Oui, c'est ça, parce que ça fait vraiment un bel état de la situation et on n'est quand même pas pour toujours se répéter non plus. Alors, à un moment donné, il faut faire avec.

LA PRÉSIDENTE :

540 Merci. Madame Cristini, oui, première question?

LA COMMISSAIRE :

545 Oui, bonjour. Merci, Madame. J'avais une question. En fait, il y a quelques personnes qui nous ont parlé de la possible ghettoïsation du site Louvain Est, donc notamment avec les logements sociaux qui seraient destinés seulement à une partie de la population, et cetera. Qu'est-ce que vous leur répondriez, à ces personnes-là qui parlent de cette ghettoïsation du site?

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

550 Ça, c'est toujours le fameux syndrome « pas dans ma cour ». Moi, personnellement, écoutez, je fais du logement social, je vous dirais, depuis 1988. Tous les projets dans lesquels j'ai été impliquée, tout le temps, la question a été posée. Alors, ce n'est pas une question différente ou plus méchante que d'autres.

555
560 Moi, dans mon expérience, puis le meilleur exemple, c'est Brin d'Elles Saint-Laurent, il n'y a personne qui... en tout cas, il faudrait être futé pour être capable de dire « là, il y a des femmes qui étaient en difficulté avant ». Parce qu'après 13 ans, 14 ans, 10 ans de stabilité résidentielle, on devient pas mal madame tout le monde, qui se promène sur la rue Fleury, qui va faire son épicerie. Elles ne peuvent pas aller dans les boutiques dispendieuses, mais elles peuvent aller faire leur épicerie, aller à la pharmacie, à la friperie. Il y a des réalités là.

565 Moi, je trouve que le souci que l'on a, c'est dans le cadre bâti. Si on a un souci pour avoir des bâtisses qui sont belles, qui sont propres, qui sont sécuritaires, que l'aménagement paysager est bien fait, que le terrain est entretenu, il n'y aura aucun souci.

570 Les pauvres ont peut-être des défauts comme tout le monde, mais être pauvre, ce n'est pas un crime, c'est une réalité pour beaucoup de personnes. Même dans Ahuntsic-Cartierville, dans le pourtour, il y a des pauvres puis, des fois, la pauvreté est mieux cachée qu'à d'autres places.

575 Mais le souci de la mixité sociale pour moi, c'est vraiment un travail d'éducation populaire. J'ai vu, dans le vidéo, qu'il y avait une organisatrice communautaire du CSLC qui était très vivante et je me dis « on peut faire une sensibilisation ».

580 C'est certain que c'est une question de classes sociales. À Ahuntsic, il y a différentes échelles; il y a une classe moyenne, il y a une classe un peu défavorisée, il y a des rues très riches, très somptueuses, mais, moi, je crois qu'il y a de place pour tout le monde et c'est vraiment un travail d'éducation et d'information.

585 Les pauvres ne sont pas plus dangereuses que les autres personnes dans la communauté.

LA COMMISSAIRE :

585 Merci pour votre réponse.

LA PRÉSIDENTE :

590 Monsieur Boucher ?

LE COMMISSAIRE :

595 Bonjour, Madame Demers. Merci pour votre présentation fort intéressante et votre mémoire également. Je veux juste bien comprendre votre recommandation par exemple.

600 Quand vous dites, à la fin de la première recommandation : « *Brin d'Elles recommande en premier lieu que le projet envisagé par Solidarité Ahuntsic – quand vous parlez de ça, j'imagine que vous parlez de tout le site Louvain et l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville – priorise le logement pour femmes.* »

605 Alors, quand je lis ça, moi, je me dis que pour tout l'ensemble du site, la priorité, c'est les femmes. Est-ce que c'est votre intention?

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

C'est 50% plus un, idéalement.

610 **LE COMMISSAIRE :**

O.K. Mais sauf que dans les familles, il y a des femmes aussi.

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

615 C'est ça. Il y a des femmes, il y a des filles, il y a des grands-mères. Le logement, il y a le logement social, il y a des organismes à but non lucratif, il y a des coopératives. Les coopératives peuvent inclure des familles, des personnes âgées. Il y a beaucoup de besoins dans la population.

620 Je veux dire, moi, mon intervention aujourd'hui se situe auprès des femmes seules parce que c'est rare le logement pour les femmes seules. Mais il y a aussi les familles

625 monoparentales, il y a les familles qui ont un des deux parents qui a des handicaps. Alors, pour moi, les différents modèles de tenure de logements sont importants.

Je ne rentrerai pas dans le débat de la fiducie foncière communautaire parce que ce n'est pas mon champ d'expertise. J'ai déjà travaillé dans ce dossier-là avec Benny Farm, à Notre-Dame-de-Grâce et ça a été un défi avec la SCHL de venir à une entente.

630 Mais nous on voit, dans Notre-Dame-de-Grâce, de la mixité, des coops, des OBNL, des résidences pour personnes âgées. Il y a une mixité de modèles de tenure.

Ça fait que, pour moi, c'est important et c'est certain, comme les femmes font plus que 50% de la population, bien il faut avoir ce souci-là.

635 J'ai rentré dans un autre dossier, je suis entrée en débat parce qu'on voulait faire du logement exclusivement pour hommes, puis là, on a dit : « L'octroyeur de fonds nous demande qu'il y ait des femmes, ça fait que là, on va en mettre six. » Non, non, ce n'est pas six, c'est 50% plus un. Ça, c'est important parce qu'on oublie vite que les femmes ont des besoins.

640 Alors, je ne dirais pas que le site doit être 100% femmes, même si dans certaines communautés, ça serait apprécié, mais c'est certain qu'il faut que ça soit très équitable.

LE COMMISSAIRE :

645 Donc, un pourcentage représentatif de la population, c'est-à-dire plus ou moins 50%?

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

650 Oui.

LE COMMISSAIRE :

655 D'accord. J'ai une deuxième question, vous avez parlé que vous préférez des plus
petites unités, 30 unités, des plus petites coopératives que des grosses, 50, 60, et cetera. Un
des arguments qu'on nous apporte parfois pour avoir de plus grosses coopératives, c'est
notamment la rentabilité, pas au sens de faire de l'argent avec, mais que c'est plus facile
d'avoir des fonds pour l'entretenir, et cetera, parce que ça coûte quand même cher. Vous
660 pensez qu'une résidence de 30 unités c'est viable économiquement aussi, sans problème?

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

665 Toutes nos maisons puis les autres maisons dans lesquelles je suis impliquée sont
souvent de 30 unités et moins, et sont viables parce que ce sont les programmes avec
AccèsLogis.

670 Alors, ça dépend des programmes et ça dépend des conditions. Mais nous, on vise
toujours des unités qui ont le supplément de loyer et on travaille avec AccèsLogis pour
s'assurer, justement, que c'est rentable et que c'est viable à long terme.

675 Au niveau des coopératives, je ne suis pas experte là-dedans. Je connais des
coopératives dans Milton Parc où il y a une personne qui est dans des tours de 30 et plus, mais le
défi dans les coopératives, c'est d'avoir un fonds de réserve permanent.

680 Alors, souvent, vous savez, comme là maintenant dans les condos il y a des
obligations d'avoir une certaine réserve. Alors, si les coopératives et les OBNL sont tenus
d'avoir le même pourcentage de réserve immobilière et mobilière, ils ne se retrouveront pas en
difficulté et ça sera viable.

Écoutez, je ne m'obstinerai pas là-dessus. Regardez les HLM : 50% des unités des HLM à Montréal, c'est des désastres. Pourquoi? Parce qu'on n'a pas investi, parce que ça coûtait trop cher, parce que c'était trop gros.

685 Alors, l'argument du « plus gros, c'est plus économique », moi, je n'embarque pas là-dedans. Des tours, esthétiquement, ça peut être joli peut-être, mais c'est plus beau de faire des plus petits projets et ça s'harmonise avec le quartier autour aussi.

690 Il n'y a pas de tours. J'essaie de voir, sur Christophe-Colomb, je ne pense pas. Il y a une tour au coin d'Henri-Bourassa, mais en bas, il n'y a pas de grosses tours, alors ça massacrerait le paysage.

LE COMMISSAIRE :

695 O.K. Je vous remercie beaucoup, très complet, Madame. Merci.

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

700 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

705 Je profite du fait que vous nous avez dit avoir de l'expérience avec Benny Farm puis c'est un projet qui, en termes d'hectares, ressemble un peu à Louvain Est. Évidemment, il y avait du bâti plus que sur Louvain Est, mais c'est quand même, au final, 20 bâtiments pour 1 100 logements, donc un peu plus que ce qui est envisagé dans le projet.

710 Moi, je voudrais savoir, comment, maintenant que le projet est terminé ou probablement terminé, c'est ce que je crois, quelle est la réaction des résidents sur ce village à lui tout seul, Benny Farm?

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

715 Moi, je pense que, en général, il y a trois volets. Il y a le volet en termes d'implication dans la communauté, les coops, les OBNL sont impliqués avec le conseil communautaire et puis il y a des programmes qui sont développés, puis ça va bien.

720 Les organismes individuels, j'ai eu connaissance de deux organismes qui ont eu des difficultés de gouvernance, mais ça, ce n'est pas parce qu'ils sont dans Benny Farm, ils auraient pu être n'importe où ailleurs, ils auraient eu la même difficulté, mais c'est en train de se régler justement par l'implication des gens de la communauté.

 En termes de mixité sociale puis avec la crise du logement actuelle, je vous dirais que c'est un site convoité.

725 Quand vous m'avez posé la question, Madame Cristini, sur le syndrome « pas dans ma cour », si vous saviez ce qu'on n'a pas entendu dans ce temps-là parce que, anciennement, le site Benny Farm, c'était les vétérans qui étaient là depuis 30 ans et qui avaient la peur des communautés visibles, avaient la peur d'avoir des immigrants sur leur site, d'avoir des pauvres. Eux-mêmes avaient été pauvres quand ils sont revenus de la guerre, mais il y avait cette peur-là.

735 Avec le temps, tout ça, ça s'est atténué parce que les personnes, les vétérans, les personnes âgées ont eu un bel édifice avec de bons services. La ville de Montréal a eu deux édifices qui donnent des services aux personnes avec un supplément du revenu. Il y a les condos sur la rue Benny et, en arrière, Cavendish.

740 Alors, moi, je vous dirais que j'aie fait mon deuil de la fiducie foncière communautaire. Mais au-delà de ça, on a eu quand même 230 unités de logements sociaux et abordables dans notre quartier, qu'on n'avait pas eu depuis 100 ans. Ça fait que ça a été, pour moi, un succès.

C'est pour ça que, quand j'ai lu le document puis qu'on parlait de fiducie foncière communautaire, j'ai souri un peu, mais en même temps, je me dis que les temps ont changé aussi, on parle d'il y a 20 ans.

745 Aujourd'hui, on est peut-être ailleurs en terme de... je n'ai pas suivi la législation gouvernementale sur les fiducies foncières communautaires, mais, à ce moment-là, il fallait quasiment réinventer le bouton à quatre trous. Ça fait qu'on a dit : « On va perdre notre bataille, se faire du logement versus un modèle de gouvernance. »

750 Mais, moi, je vous dirais que ça va bien. J'ai entendu « ça va être un ghetto de pauvres, il y a des bâtisses ici » parce qu'on a récupéré le vieux cadre bâti puis on a rénové.

Où je dirais que le site a été un moindre succès, c'est – comment ça s'appelle - le chauffage thermique avec...

755

LA PRÉSIDENTE :

La géothermie?

760 **Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :**

Oui, la géothermie, la récupération des eaux usées puis les panneaux solaires sur le toit. Les OBNL ont enlevé les panneaux solaires après dix ans. Il n'y avait aucune économie d'échelle, ça coûtait des prix de fous pour l'entretenir, ça fait que les gens ont décidé de les enlever.

765

Alors, ça, ça a été un flop monumental, mais je crois qu'à ce moment-là, on parle quand même au début des années 95, 98, la technologie n'était peut-être pas aussi pointue que maintenant, mais c'est certain que ça, si c'était à refaire... on trouvait l'idée belle dans le temps, mais aujourd'hui, avec l'expérience, il n'y avait pas d'économie d'échelle sur le

770

chauffage et ça amenait des problèmes aussi en termes d'infiltration d'eau, des choses comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

775

Bien, écoutez, c'est très intéressant, mais le temps qui nous était imparti est terminé. On voudrait vous remercier, Madame Demers Godley, puis je vous souhaite à vous aussi une bonne fin de semaine. Merci.

780

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

Merci beaucoup à vous aussi, bye-bye.

LE COMMISSAIRE :

785

Merci, au revoir.

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

790

Au revoir.

M. PAUL SENÉCAL

L'Archipel de l'avenir

795

LA PRÉSIDENTE :

800

Et j'inviterais, monsieur Paul Senécal du groupe l'Archipel de l'avenir à ouvrir son micro et sa caméra, s'il vous plaît. Je rappelle la consigne, Monsieur Senécal, vous avez dix minutes de présentation et il y aura un échange avec les commissaires de dix minutes. Ça vous va?

M. PAUL SENÉCAL :

Ça va.

805 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on vous écoute, Monsieur Senécal.

M. PAUL SENÉCAL :

810

Je voudrais d'abord remercier les commissaires d'avoir pris le temps de lire notre mémoire. En fait, on est dans une situation, nous autres, on est un organisme qui s'occupe d'autistes et je peux vous dire que, pendant la pandémie, notre offre de services est assez difficile et on fait face à plusieurs défis.

815

LA PRÉSIDENTE :

Je vous arrête tout de suite pour vous dire qu'on l'a reçu ce matin, donc certains de mes collègues ont pu le survoler. Moi, je n'ai pas pu le lire, mais je vais le faire avec attention.

820

M. PAUL SENÉCAL :

Je vous remercie en tout cas. Écoutez, on vit des situations d'urgence présentement.

825

Alors, je veux vous dire, peut-être d'entrée de jeu, que notre organisme, on entre dans ça avec enthousiasme. On trouve que ce projet-là du site Louvain, d'écoquartier... on trouve ça absolument emballant puis on adhère à ce projet-là d'écoquartier, je veux le préciser tout de suite en partant, avant de vous parler de nous.

830 Nous autres, l'Archipel de l'avenir, on s'adresse à des adultes autistes et on est prêt à
y consacrer beaucoup de temps et d'énergie, tout comme celle, on a fait au niveau du comité
de pilotage de l'écoquartier à Solidarité Ahuntsic.

835 Je vais vous lire mes notes parce que c'est un peu compliqué. La mission de l'Archipel
de l'avenir, c'est de créer et offrir un éventail de services et d'activités pour soutenir
l'autonomie et l'inclusion sociale et résidentielle des personnes adultes ayant un trouble du
spectre de l'autisme.

840 Notre organisme, qui est situé dans les locaux de Solidarité Ahuntsic a actuellement,
parmi ses membres, plus de 100 adultes autistes et ça n'a pas arrêté de rentrer pendant la
pandémie, et plus de 80 parents et proches aidants. En plus, on fait affaire avec une centaine
de personnes-ressources bénévoles de tous ordres, au niveau financier, un peu partout, on a
développé beaucoup de bénévolat autour de nous.

845 On existe depuis maintenant seulement six ans, fondation 2015, et puis on fait affaire,
donc, à une clientèle qui est un peu difficile. Selon les dernières données, il y aurait, au
Québec, une prévalence de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme de 1%, mais
ce chiffre est conservateur. Il y a même des études qui citent 1,5%. Ça veut dire que, pour 100
personnes, il y a 1,5 personne qui est autiste.

850 En extrapolant aux données d'aujourd'hui, toute chose étant égale par ailleurs, on parle
de 70 000 autistes adultes au Québec. Ramenez à la ville de Montréal, on parle d'environ
15 000 personnes autistes, TSA, qui ont un trouble du spectre de l'autisme; puis à l'échelle
d'Ahuntsic-Cartierville, on parle d'environ 1 100 personnes ayant un trouble du spectre de
855 l'autisme, adultes, je parle bien d'adultes autistes sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville.

Il y a un spécialiste de l'autisme, le docteur Laurent Mottron, qui a parlé dans un article
de la misère des adultes autistes au Québec et pour lesquels il y a très peu de services
spécialisés, dont notamment le soutien au logement. Il pense, et on est d'accord avec lui, que

860 c'est d'abord par le logement, le soutien dans le logement qu'on peut penser développer une plus grande autonomie au niveau des autistes.

Pour nous à l'Archipel de l'avenir, depuis nos tout débuts, le partenariat et la concertation font partie de l'ADN de notre organisme. En fait, on n'a pas voulu réinventer les boutons à quatre trous, comme disait l'interlocutrice précédente. Au fond, on est allé
865 rapidement voir des gens pour nous aider, pour nous conseiller.

Alors, on s'est allié, par exemple, à Rêvanous, qui est tout près de – on est situé dans le quartier Ahuntsic – donc qui est tout près de nous, qui intervient au niveau de la D.I. légère.
870 On s'est associé aussi au CIUSSS du NÎM, du Nord-de-l'Île-de-Montréal, et notamment son organisatrice communautaire, puis la première ligne D.I.-TSA-DP.

Donc, on a développé un réseau autour de nous qui est très, très important, en plus, bien sûr, d'avoir adhéré très, très rapidement à Solidarité Ahuntsic et à son chantier habitation.
875 Donc, on est un intervenant actif dans la communauté.

Nous sommes déjà habitués à la mutualisation de services avec d'autres partenaires avec lesquels nous avons obtenu des succès, nous avons des succès présentement. Je parle, notamment, des Résidences communautaires d'Ahuntsic, qui étaient, au départ, un projet pour
880 personnes âgées, de 55 logements, qui est situé dans Ahuntsic et dans le Domaine Saint-Sulpice, tout près d'Ora qui est des résidences du Groupe Maurice. Rapidement, ça, ce truc-là s'est avéré un grand succès.

Et on aussi créé Rêv'avenir, en fait, un Centre de jour Rêvanous, on a créé ça, malheureusement, directement pendant la pandémie. On ne savait pas que la pandémie
885 arriverait, on travaillait depuis un an sur ce projet-là et bon, ça a été difficile à implanter, mais c'est fait maintenant, on a ouvert les portes le 13 juillet dernier.

890 On a mis aussi sur pied de nombreux ateliers d'autonomie résidentielle, de cuisine, de tout ça, des services qui nous amènent à amener les personnes autistes à améliorer leur statut résidentiel, s'ils sont déjà en logement, ou bien à les amener en logement parce qu'on fait affaire aussi avec des autistes où les parents doivent vivre avec leurs enfants, chez eux, et ils ne voient plus la fin de ça.

895 En fait, les raisons d'être de la création de notre organisme, ça a été avant tout avec les parents qui se voyaient vieillir et qui ne voyaient pas de solution. En fait, ils vieillissaient, ils voyaient qu'ils deviendraient inaptes et ils ne voyaient pas de suite pour la vie de leurs enfants, ils avaient peur qu'ils deviennent itinérants.

900 C'est d'ailleurs le cas présentement, il y a plusieurs... si on se fie aux données du RAPSIM, il y a plusieurs autistes qui tombent dans l'itinérance.

905 Donc, on est très actif dans la communauté puis on aime la mutualisation des services. Son entente de partenariat avec les Résidences communautaires d'Ahuntsic, jusqu'à maintenant – ça fait à peine un an, deux ans qu'on existe avec eux – c'est un vif succès en fait.

910 Au départ, il y avait 55 logements de prévus là, pour personnes âgées, et on est allé voir ce groupement-là, qui avait approché le Groupe Maurice pour se faire des logements pour personnes âgées, et on a eu une entente de partenariat avec eux où ils nous accordaient 10 logements parmi ces 55 logements-là. 10 logements qui sont de volet 3, c'est-à-dire AccèsLogis, parce que les autistes sont une population vulnérable.

915 Je peux vous dire que, jusqu'à maintenant, c'est un vif succès, cette entente-là. Et même si tout n'avait pas été canalisé, on vient à peine de recevoir le soutien communautaire en logement social aux Résidences communautaires d'Ahuntsic.

Alors, ce n'est pas peu dire. On a fait des tours de force pour maintenir des intervenants, on offre un soutien individuel aux personnes autistes, en collaboration avec le

920 CLSC d'Ahuntsic, et on offre également du soutien communautaire, non seulement aux
autistes, mais à tout le monde dans la résidence parce que notre objectif, c'est de favoriser
l'inclusion et la mixité sociale.

LA PRÉSIDENTE :

925 Il vous reste une minute, Monsieur Senécal.

M. PAUL SENÉCAL :

930 Seulement une minute? Mon Dieu, c'est parce que je déborde, j'aurais dû continuer à
lire. Écoutez, je vais vous dire rapidement...

LA PRÉSIDENTE :

935 Dites-nous quelles questions que vous voulez qu'on vous pose? Ça vous permettra de...

M. PAUL SENÉCAL :

940 Bien, parlez-nous du projet qu'on veut développer chez vous, parlez-nous, en fait, de
comment on voit ça, l'écoquartier, sur le plan de l'environnement.

945 Comment on voit ça? En fait, nous, c'est très, très positif puis le désir, on a un grand,
grand désir de travailler. Le communautaire, c'est un peu notre force puis on veut travailler avec la
communauté du site Louvain là-dessus. On est ouvert à mutualiser plein de trucs, dont les trucs à
l'intérieur même de notre édifice qu'on pourrait bâtir.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Senécal.

M. PAUL SENÉCAL :

950

Désolé.

LA PRÉSIDENTE :

955

Alors, Monsieur Boucher, vous avez plein de questions à poser, n'est-ce pas ?

LE COMMISSAIRE :

960

Pas plein, plein, plein, mais quelques-unes. Merci, Monsieur Senécal, pour votre présentation fort intéressante.

965

Comme l'a dit la présidente, j'ai survolé votre document. Par contre, il y a un chiffre qui m'a attiré dans votre document. Vous dites que vous souhaitez vivre, bâtir une coopérative de huit étages et proche de Saint-Hubert ou de Christophe-Colomb, je ne me souviens plus.

970

Or, il y a beaucoup de gens qui sont venus nous dire, devant la commission, que les coopératives, il ne faut pas que ça soit plus que quatre étages, il ne faut pas que ça soit plus que six étages parce que c'est difficile d'organiser la vie, et cetera.

Là, on a un projet dont vous nous parlez, qui va dans le sens contraire. Est-ce que le nombre d'étages, pour vous, a une influence importante sur l'organisation à l'intérieur et la vie à l'intérieur de la coop?

M. PAUL SENÉCAL :

975

Actuellement on est, on est, on a dix autistes qui sont sur huit étages dans le Domaine Saint-Sulpice avec les Résidences communautaires d'Ahuntsic, donc on est déjà habitué à ça et on voit que ça s'est bien intégré au quartier.

980 La raison pour laquelle on veut être un peu plus isolé, en fait, si vous connaissez l'autisme un peu, ce sont des gens qui sont assez solitaires. On ne veut pas les enfermer dans leur solitude, mais, nous, on veut créer une mixité sociale avec d'autres résidents, personnes âgées et même des personnes handicapées. Le projet qu'on envisage, il y aurait plus de personnes âgées de 55 ans et plus que d'autistes.

985 Ça fait qu'on vise la mixité sociale. Il n'y a pas un autiste qui a un appartement un à côté de l'autre. Ils sont disposés de façon aléatoire, pour favoriser qu'il y ait une inclusion, une bonne entente. Là-dessus, ce succès-là qu'on a au RCA, aux Résidences communautaires d'Ahuntsic, on peut en témoigner déjà.

990 Donc, pour nous, l'inclusion sociale part d'abord du bâtiment et, par la suite, part d'une ouverture. Si on pouvait développer – par exemple, sur le site, il va y avoir quand même des serres, enfin, un paquet de trucs, un marché – si on pouvait même développer de l'emploi sur le site, ça pourrait être intéressant.

995 Déjà, nous autres, au RCA, il y a, je pense que c'est sept, six ou sept de nos autistes qui sont maintenant en emploi et on l'a fait, on l'a adhéré. Il n'y a pas un programme, c'est juste du bouche à oreille avec du monde à l'intérieur, à rencontrer même des gens à Ora. Puis la communauté environnante... bien sûr, Ora, c'est un gros projet, il y a plus que 12 étages.

1000 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, dans votre coopérative, il n'y a pas que des autistes, il y a entre 10 et 15% d'autistes puis le reste, c'est mixte, si je peux dire?

1005 **M. PAUL SENÉCAL :**

Exactement. Nous, on envisage 30 personnes... Premièrement, ce n'est pas une coopérative, c'est un OBNL d'habitation.

LE COMMISSAIRE :

1010

Oui, pardon.

M. PAUL SENÉCAL :

1015

Il y aurait 30 personnes autistes et 50 personnes non-autistes, si on veut, puis on irait au CLSC aussi pour intégrer des personnes à mobilité réduite, on pense en intégrer huit dans le projet actuel.

LE COMMISSAIRE :

1020

Donc, je comprends que c'est un projet où vous voulez faire de l'intégration aussi. Précédemment, il y a une dame qui est venue nous proposer une coopérative pour femmes, par exemple. Est-ce qu'à ce moment-là, dans votre façon de procéder, ce serait de vous assurer qu'il y a au moins 10% de femmes autistes dans ce building-là, en travaillant avec les promoteurs et les propriétaires?

1025

M. PAUL SENÉCAL :

1030

Ça, ça serait très difficile parce que, quand on regarde les statistiques de l'autisme, ce sont plus des garçons qui se dévoilent autistes que les filles, donc c'est plus ce problème-là.

1035

Par ailleurs, les personnes âgées qui sont là, qui sont des personnes seules, on s'adresse à des personnes seules de façon générale, sont très majoritairement des femmes. On doit comprendre qu'en vieillissant, les femmes sont plus vulnérables au niveau de la pauvreté que les hommes, donc ça, on en est très conscient et ça fait partie de nos préoccupations aussi.

En fait, quand on vous dit qu'on va s'occuper des autistes, on ne s'occupe pas que des autistes. On s'occupe de tout le monde, on va s'occuper de tout le monde dans l'édifice.

1040

Pour les autistes, bien sûr, il y a une particularité, on a un soutien individuel pour eux autres, mais le soutien communautaire qu'on va donner va s'adresser à tout le monde. Déjà, on est prêt à l'assumer, ce soutien communautaire-là, déjà.

LE COMMISSAIRE :

1045

Merci beaucoup, c'est très clair.

M. PAUL SENÉCAL :

1050

Bien, merci beaucoup à vous.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Cristini?

1055

LA COMMISSAIRE :

1060

Oui, bonjour, Monsieur Senécal, donc une question qui va être surprenante pour vous, ce serait concernant, justement, sur le plan environnemental, ce que vous nous demandiez de vous poser comme question; est-ce que vous avez des aménagements en tête? Qu'est-ce que vous aimeriez voir sur le site pour votre projet, notamment sur le plan de l'environnement?

1065

M. PAUL SENÉCAL :

Sur le plan de l'environnement, en fait, quand on parle de notre projet en particulier, parlons de ça, nous, on adhère à l'idée du 0,3 stationnement maximum. Donc, ça voudrait dire, je pense, autour de 30 unités de stationnement, quelque chose comme ça, mais c'est 0,3.

1070

Par ailleurs, on voit ça comme un maximum. C'est sûr que c'est un risque. Quand je regarde là où on est sur le site Louvain, la majorité des gens ont un stationnement. Tout le monde a un stationnement pratiquement, les gens démunis ou les gens qui ont un PSL et les autres.

1075

Sauf que nos autistes, il n'y a aucun autiste qui a un stationnement. Il n'y en a pratiquement pas des autistes qui ont un permis de conduire. En fait, ils n'aiment pas ça. Eux autres, c'est ça, c'est la mobilité active, donc transports en commun, et cetera.

1080

Ça fait que donc ça enlève un gros morceau, il y a déjà 30 stationnements qui disparaissent. Mais, par ailleurs, si jamais le projet développait un système – on est en train d'examiner ça avec un de nos administrateurs – développait un système d'autos partagées.

1085

Par exemple, dans chacun des buildings, on pourrait offrir un système d'autopartage avec qui, je ne sais pas, la fiducie pourrait avoir une entente, comme Communauto ou un autre système d'autopartage, et qu'on mette ça à l'intérieur, en bas de nos bâtiments, et qu'on limite le nombre de stationnements, bien ça, nous, on serait pas mal d'accord avec ça, mais ça demande, au fond, du développement.

1090

Et puis tout l'aspect des déchets, tout ce qui nous a été présenté par le comité de pilotage, pour nous, c'est très, très parlant. On est ouvert à ça, mais le problème, c'est que le risque, c'est le stationnement sur rue. Moins il y a de stationnements à l'intérieur, plus il va y avoir de stationnements sur rue.

1095

Puis honnêtement, si on avait zéro stationnement à l'intérieur et puis qu'il y avait seulement un système d'autopartage en sous-sol, ça serait correct pour nous.

LA COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1100 Moi, j'aurais une question puis je vous l'ai dit, d'emblée de jeu, je n'ai pas eu le temps de
lire votre document, alors peut-être que c'est bien écrit puis qu'il faut juste que je prenne le temps
de le lire, mais ce que je comprends, c'est oui à un édifice avec une trentaine d'autistes et 50
1105 personnes autres, à définir, personnes âgées, tout ça, ou à mobilité réduite ou tout ça; mais vous,
comme organisation, l'Archipel de l'avenir, est-ce que vous êtes dans l'ancienne école avec
Solidarité Ahuntsic?

M. PAUL SENÉCAL :

1110 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1115 Donc, vous voulez aussi, comme organisation, déménager dans l'édifice qui existe déjà?
Est-ce que ça que je comprends?

M. PAUL SENÉCAL :

1120 Bien, nous, on a fait une demande dans ce sens-là, pour l'instant, parce qu'actuellement,
à cause de la pandémie... mais nos locaux sont déjà trop petit compte tenu de l'affluence que
nous avons. Donc, oui, oui, c'est avec Solidarité Ahuntsic.

LA PRÉSIDENTE :

1125 O.K. Puis dans vos discussions avec Solidarité Ahuntsic, parce que je comprends, il faut
déménager les groupes, mais, dans le projet, on parle tout le temps d'une utilisation transitoire de
l'édifice qui est là. Avez-vous une idée de quoi on parle quand on dit « transitoire »? On parle
d'années, de quoi?

M. PAUL SENÉCAL :

1130 Bien, moi, je dirais peut-être, si possible, pour les deux ou trois prochaines années parce qu'actuellement, on est dans un local très, très petit, mais on a accès à des salles de Solidarité Ahuntsic.

1135 Ça fait que c'est ce qu'on voudrait en fait. On voudrait avoir comme deux bureaux, deux locaux transitoires, un pour la direction puis un pour l'adjointe administrative, mais qui nous servirait de bureau de rencontres pour nos ateliers, et c'est ça. Si jamais on est autorisé à bâtir des logements là, on pourrait transférer.

1140 Ça fait qu'on parle de deux, trois ans peut-être; enfin, trois ans, le temps qu'à côté, ça soit construit, sur le site. Ça serait ça pas mal.

LA PRÉSIDENTE :

1145 O.K. Merci beaucoup, Monsieur Senécal. On est arrivé dans les temps. Vraiment, on est bon aujourd'hui. Je vous remercie beaucoup et, à vous aussi, je souhaite une bonne fin de semaine, Monsieur.

M. PAUL SENÉCAL :

1150 Bien, bonne fin de semaine à vous puis je vous remercie d'avoir fait des pieds et des mains pour m'accueillir. Alors, merci aux commissaires et à tout le monde, merci.

LE COMMISSAIRE :

1155 Merci, Monsieur.

LA PRÉSIDENTE :

1160 Merci.

Madame Lavertu ou Monsieur Lapointe, on devrait être en pause, mais si les commissaires sont d'accord, on est avancé, et si madame Comtois était déjà là, on pourrait voir madame Comtois puis, après ça, aller à la pause.

1165

M. MARC-ANDRÉ LAPOINTE :

Madame Comtois n'est pas encore arrivée.

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Bien, la question ne se pose pas, on s'en va à la pause, puis là, pour être un peu plus dans les temps, je dirais, allons-y jusqu'à 14h20. Il est 14h 8. C'est bon? Merci beaucoup, tout le monde.

1175

SUSPENSION ET REPRISE

1180

Me CHANTAL COMTOIS,
Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)

LA PRÉSIDENTE :

1185 On peut commencer.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1190 On le fait tout de suite?

LA PRÉSIDENTE :

1195 Oui, c'est à vous, Madame Comtois.

Mme CHANTAL COMTOIS :

Je pensais que c'était à et 35, vous voyez.

1200 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, on est un peu en avance sur notre horaire.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1205 Bien, c'est correct, il n'y a pas problème.

LA PRÉSIDENTE :

1210 Madame Comtois, je vous donne dix minutes d'intervention avant la question des commissaires.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1215 Pas de problème. Ça fait que si vous voyez que je dépasse, vous me faites signe.

LA PRÉSIDENTE :

1220 Oui, je vais même vous avertir trois minutes avant la fin, d'accord?

Mme CHANTAL COMTOIS :

1225 Il n'y a pas de problème. De toute façon, je ne pense pas que ça va prendre dix minutes honnêtement, ça fait que c'est correct.

1230 Donc, peut-être juste pour faire un petit wrap up au début, qu'est-ce qu'est le SNAC? Il y en a qui connaissent peut-être moins. Donc, le SNAC, c'est le Service de nutrition et d'action Communautaire, puis, aujourd'hui, c'est en tant que directrice générale du SNAC que j'apporte mon point de vue.

1235 Le SNAC, on est une banque alimentaire, on a trois points de distribution. Habituellement, en temps hors pandémie, on fait des dîners communautaires, on en offre aussi trois fois. On est traiteurs, on produit, on vend des plats congelés. On fait partie du Magasin-Partage de Noël, tout ce qui est section alimentaire. Dans l'Opération Sac à Dos, qui s'appelle « Magasin-Partage de la rentrée scolaire », on fait aussi tout ce qui est section alimentaire à ce moment-là.

1240 On a ce qu'on appelle « un SNAC académie », en fait, c'est avec l'intervenant, c'est comme un genre de pré-pré employabilité, si on veut. On avait aussi un SNACafé, qui était un café communautaire, au café de Da, et on a aussi ce qu'on appelle « la SNAC Mobile » parce qu'on fait des livraisons et tout ça puis, en temps de pandémie, bien là, ça a vraiment grossi.

1245 Ça fait que je vous dirais, donc, grosso modo, on est vraiment dans tout ce qui est alimentation à Ahuntsic.

1250 Donc, moi, depuis le tout début que je suis avec les groupes de discussions, donc, vous savez, Cultivons notre jardin ou, en tout cas, quelque chose qui ressemblait à ça. Je suis sur toutes les rencontres du pôle alimentaire aussi parce que, oui, on aimerait ça qu'il y ait un pôle alimentaire là-bas.

1255 L'autre chose que je devrais vous dire peut-être aussi, pour vous mettre en situation, c'est que, présentement, nos locaux sont dans le centre communautaire sur la rue Laverdure et, ça, ça appartient à la CSDM.

1260 Puis éventuellement, la CSDM aimerait bien reprendre ses locaux, ce qui fait en sorte qu'on risque d'être expulsé, nous, mais aussi tous les autres organismes qui sont logés au centre communautaire, ce qui serait vraiment très dommage. Si je vous en parle là, c'est parce que ça a rapport avec le site Louvain aussi.

1265 C'est que dans le centre communautaire, ce qui a d'intéressant, c'est qu'il y a beaucoup de synergie entre chacun des organismes, comme une personne qui va venir, qui a besoin d'aide alimentaire, va venir au SNAC, mais en même temps, si elle a des problèmes de logement, elle va aller au CLAC, qui est au deuxième étage.

1270 Si c'est une personne immigrante, une nouvelle immigrante, elle va aller au CANOS. Si elle a besoin, si c'est une jeune famille, elle peut aller aussi à Pause Famille se chercher des choses, à Autour du bébé. Bref, vous voyez un petit peu où je veux en venir, il y a vraiment une synergie qui serait intéressante qui continue dans le futur site Louvain, dans les centres communautaires.

1275 Je sais aussi que ce qu'on aimerait beaucoup qui soit au site Louvain, c'est... ils parlaient, entre autres, de faire des genres de jardins collectifs puis, nous, on ferait la transformation, en fait, éventuellement, de ça, puis on pourrait redonner à la communauté qui viendrait là-bas.

Ça fait que je vous dirais que, pour le moment, on a trois points de service.

1280 Juste pour vous donner une idée, cette année, le centre communautaire...
habituellement, on a entre 1 100, 1 200 familles différentes qui viennent au SNAC. Là, cette
année, à cause de la COVID, on a atteint des 2 500, près de ça, puis on a eu beaucoup,
beaucoup de livraisons, chose qu'on faisait beaucoup moins avant. On est rendu qu'on fait des
livraisons dans tous les HLM du quartier, les sept HLM aînés et les trois HLM familles, donc on
est vraiment très impliqué.

1285 Le SNAC on est même aussi, en tout cas, pour le moment, sur le conseil
d'établissement de l'école Saint-Isaac-Jogues, qui est dans le coin du site Louvain.

1290 Mais t'sais tout ça fait en sorte que, nous, ce qu'on aimerait faire, éventuellement, c'est,
oui, aller au site Louvain, on aimerait faire partie du pôle alimentaire puis on pourrait offrir
comme services vraiment... bien, un, offrir les services de banque alimentaire là, ça serait
intéressant parce qu'il y a des HLM puis tout ça, pas loin aussi. D'ailleurs, on dessert le HLM
aînés, André-Grasset, puis celui famille, André-Grasset, on leur fait des livraisons gratuitement
déjà, pour le moment là.

1295 Éventuellement, on aimerait peut-être, dépendamment de comment ça que ça va se
profiler, offrir des repas communautaires; ils sont à cinq dollars pour un repas complet. On
pourrait offrir ça éventuellement si on a de l'espace ou une place pour le faire là.

1300 Nous, c'est sûr que ce que je vise aussi, c'est, éventuellement, peut-être soit avoir –
ça, c'est quelque chose que j'ai déjà dit, ça fait que là je me répète – mais, éventuellement,
c'est ça, offrir nos plats congelés, avoir un petit kiosque où qu'ils viennent directement ou qu'on
fasse ça avec d'autres organismes qui pourraient être là, genre le MAC qui pourrait peut-être
offrir ses services là aussi, au moins une couple de jours/semaine.

1305

Bref, tout ce qui est pôle alimentaire, je pense que c'est important qu'il y ait quelque chose par là parce que c'est un désert alimentaire puis on serait vraiment partie prenante. Ça fait que c'est sûr que, pour nous, le site Louvain, qu'il y aille un pôle alimentaire ou quoi que ce soit d'autre, de toute façon, qui se développe là, c'est quelque chose auquel on tient beaucoup.

1310

Bien je vous dirais... est-ce qu'il me manque quelque chose? Les statistiques, je vous en ai parlé. Pour vous donner une idée – juste cette année aussi de la grosseur, l'année passée on avait donné 4 334 dépannages; cette année, on est à 6 150 qu'on a donnés. Quand je parle d'années, c'est du mois d'avril 2020 au mois de mars 2021.

1315

Je vous dirais que je pense que ça fait quand même pas mal le tour, je crois, de mes questions.

Peut-être vous dire aussi, pour vous donner idée, qu'habituellement, les gens qui viennent au dépannage... s'il y en a qui disent « oui, mais là on va avoir plein de monde qui va venir », je vous dirais que, nous, on a trois points de distribution déjà en partant, ça fait que c'est plus ceux de ce secteur-là qui y iraient, donc ça aiderait peut-être ceux qui sont dans ce coin-là.

1320

Puis l'autre chose, c'est que ça ne crée pas une dépendance non plus, vous voyez. Je vous dirais qu'habituellement, à peu près 60% de notre population, c'est des gens qui viennent juste d'une à trois fois, donc qui viennent quand ils ont vraiment un besoin puis, après ça, ils ne viennent plus.

1325

Donc, ça vous donne quand même une idée. De toute façon, si je vous dis qu'on a eu un petit peu plus de 6 000 dépannages puis 2 500 familles, ça vous donne une idée qu'ils sont venus, à peu près, en moyenne, 2,5 fois chacune, grosso modo.

1330

Puis on distribue, au cas où ça serait quelque chose qui pourrait être pertinent, ça fait au moins trois ou quatre ans qu'on distribue pour, à peu près, un petit peu plus que

1335

1 000 000 de dollars d'équivalent de denrées alimentaires à la population d'Ahuntsic, réparties dans nos trois points, comme je vous disais, nos trois points de chute.

1340 Je vous dirais grosso modo, je ne sais pas si ça répond à toutes les questions. De toute façon, vous allez en avoir à me poser, j'imagine, mais ça vous dit l'intérêt que l'on a puis que je crois que c'est important qu'il y ait quelque chose, vraiment, qu'il y ait beaucoup d'organismes qui soient là, pas juste le SNAC, mais plusieurs organismes, puis qu'il y ait un pôle alimentaire. Aviez-vous des questions?

1345 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame Comtois. Oui, on va avoir des questions.

1350 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Allez-y.

LA PRÉSIDENTE :

1355 Qui veut commencer, Madame Cristini?

LA COMMISSAIRE :

1360 Oui, donc, merci, Madame Comtois. Si vous deviez nous dire un peu votre projet le plus fou, vraiment, votre rêve sur ce site, ça serait quoi, ça serait comment?

1365 Et peut-être aller un peu plus en détail aussi sur l'aménagement autour. En fait, c'est un peu trois questions en une, vous allez décider. Au niveau des besoins de transport, du débarcadère, qu'est-ce que vous imagineriez comme aménagement?

Pour faire la transformation sur le site, comment vous voyez votre implication avec la serre, avec le pôle alimentaire, un peu plus en détail peut-être?

Et puis de manière générale, un peu votre rêve fou pour ce projet-là ?

1370

Mme CHANTAL COMTOIS :

Oui, bien en fait, moi, ce que j'aimerais là-bas – parce que, vous voyez, ici, on a un manque, mais vraiment criant d'espace, donc je ne peux vraiment plus développer le SNAC comme je voudrais. Une des choses, éventuellement, que j'aimerais faire, c'est avec la Cantine pour tous parce que, dans le secteur, il n'y a pas de repas, les dîners dans les écoles.

1375

Mon rêve fou, si on veut, ça serait ça, mais ici, c'est sûr que je ne peux absolument pas y penser parce que je n'ai pas une cuisine fonctionnelle pour ça du tout, du tout, du tout. Ça fait que ça, c'est sûr que, côté rêve fou, ça serait ça, puis ça me permettrait, en même temps aussi, de faire plus de transformation; quand on parlait des serres et tout ça, on ferait ça.

1380

Oui, j'ai besoin, dans mon cas, d'un débarcadère parce que, comme je vous disais tantôt, on reçoit pour à peu près... on va chercher, je devrais dire, pour à peu près 1 000 000 de denrées par année. Donc, pour moi, c'est sûr qu'il faut que je sois au premier niveau parce que ces manipulations, on en a déjà beaucoup.

1385

Oui, ça me prend un débarcadère pour que je puisse rentrer mon stock, mais je vous dirais, à part de ça, vous voyez, côté pieds carrés, ici, j'ai à peu près 2 500 pieds carrés. C'est sûr que ça me prend minimum 3 000 pieds carrés, juste déjà, pour moi, être à l'aise.

1390

En fait, c'est ce que ça prend au SNAC. Dans le pire des cas, je ne suis pas obligée d'avoir tous mes locaux-là, peut-être que t'sais s'il manque d'espace, je peux dire « O.K., la transformation puis tout ça peut peut-être se faire à cette partie-là puis autre chose – comme mettons mes plats congelés, tout ça – pourraient se faire là aussi ». Mais après ça, mes bureaux

1395

être peut-être à un autre espace ou être au deuxième, si ce n'est pas au premier. Il y a toujours des choses qui peuvent être faites à ce niveau-là. Ça fait que mon rêve le plus fou, c'est ça.

1400 J'aimerais ça aussi avoir un petit café communautaire, éventuellement, là pour vendre mes plats congelés parce que t'sais on s'entend que nous, quand j'ai des entrées d'argent comme ça, c'est réinvesti. C'est un genre d'entreprise d'économie sociale dans le fond parce que c'est réinvesti directement dans les services à la population, donc dans tout ce qui est dépannage.

1405 Puis quand je vous disais qu'on a le Magasin-Partage de Noël puis tout ça, juste cette année, heureusement, on a eu des fonds, mais on prévoit acheter pour 80 000 dollars de denrées, en plus de tout ce qu'on reçoit, pour desservir les gens dans Ahuntsic. Habituellement, c'est plus 20 000, par contre, je dois vous dire.

1410 Là, on a été chanceux entre guillemets parce qu'on a reçu beaucoup plus d'argent que les années passées du public. Tout le monde disait : « Aidez les banques alimentaires. » Donc, ça nous a profité, mais, en fait, ça profite à Ahuntsic parce qu'on le redistribue.

Est-ce que ça répond à toutes vos questions?

1415 **LA COMMISSAIRE :**

Bien oui, merci beaucoup.

1420 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Qui étaient les trois dans une, je ne sais pas si j'ai fait le tour.

LA COMMISSAIRE :

1425 Oui, oui, non, vous avez bien fait le tour. C'est super, merci.

Mme CHANTAL COMTOIS :

Parfait. Ça fait qu'on veut continuer les plats. En fait, tous les services qu'on a ici, on aimerait les continuer là-bas.

1430

LA PRÉSIDENTE :

Plus les écoles?

1435

Mme CHANTAL COMTOIS :

Oui, ça, éventuellement, j'aimerais ça. Là, c'est un rêve encore, là, t'sais. Mais je me dis « ça, ça serait le fun ». Un, parce que ce n'est pas desservi, ici, du tout; mais deuxièmement, nous, c'est vraiment une entrée de fonds.

1440

Mais ça implique des choses, être sûre qu'avec (indiscernable) puis tout ça, que je garde mes subventions et tout, mais, bon, c'est un projet, là, puis des cuisines collectives aussi.

1445

Quand on parlait d'équipements, nous, ce qu'on aimerait – moi, en tout cas – je trouve que d'après tous les besoins que j'entends un peu partout, ça serait vraiment d'avoir un local qui soit équipé pour que les gens puissent faire des cuisines collectives, t'sais que ce soit nous parce que, nous autres, on pourrait en faire une fois/semaine, mais je n'ai pas besoin d'avoir un local juste pour moi, pour ça.

1450

Mais il pourrait avoir parce que... t'sais, comme Autour du bébé, qui fait des purées, il y a Pause Famille, qui est souvent avec le CIUSSS, faisait des choses, ils empruntaient de notre cuisine, ici, dans le temps. Il y a des choses comme ça que, oui, ça serait vraiment intéressant qu'il y ait ça là-bas parce qu'il y a une demande pour ça.

1455

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Monsieur Boucher?

1460 **LE COMMISSAIRE :**

Bonjour, merci, Madame Comtois. J'ai quelques questions suite à votre présentation, vous en avez répondu à quelques-unes.

1465 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Allez-y.

1470 **LE COMMISSAIRE :**

Quand vous parlez d'apporter de l'aide alimentaire aux gens dans le besoin, en fait, ce sont juste les gens à faible revenu? Ou une popote roulante, par exemple, une personne âgée qui a des moyens, mais qui n'a pas la capacité de faire ça, les desservez-vous aussi?

1475 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

1480 En fait, ce qu'on fait, c'est que ça dépend. On a plusieurs services. Comme mettons notre service de banque alimentaire, c'est pour les gens dans Ahuntsic qui sont à faible revenu. Sauf, on s'entend, comme là, cette année, avec la COVID, on ne demandait pas, on prenait pour acquis que ceux qui venaient... que ce n'était pas représentatif parce qu'avant ça, ils pouvaient avoir de bons salaires, mais que là, avec la COVID, ça a changé.

1485 Par contre, vous voyez, comme nos repas communautaires, c'est ouvert à toute la population. Nos plats congelés, évidemment, ce n'est pas notre clientèle qui va les acheter, ça fait que ça, c'est ouvert aussi. Plus il y a de monde qui nous en achète puis plus on est content.

Ça fait que, je vous dirais, comme les Magasins-Partage de Noël ou de la rentrée, ça, c'est vraiment spécifiquement aussi pour ceux qui sont à faible revenu puis qui restent à Ahuntsic.

LE COMMISSAIRE :

1490

O.K. Merci. Vous me dites, vous, vous seriez en location, j'imagine? Vous n'avez pas, dans votre tête, de construire ou quelque chose comme ça ?

Mme CHANTAL COMTOIS :

1495

Honnêtement, pour le moment, on est en train de regarder toutes les options possibles parce qu'on se dit « est-ce que le site Louvain va être prêt à temps, avant qu'ici on nous débarque? ». Ça fait qu'on commence quand même à regarder.

1500

Puis l'autre chose, c'est que, ici, on est vraiment très, très, très à l'étroit. Vous viendriez au SNAC, vous verriez que, à part dans mon bureau, parce qu'ils se gardent une petite gêne, mais tous les autres locaux, puis on a quand même beaucoup de pieds carrés, dès qu'il y a une prise puis une petite place, il y a un congélateur ou un frigo puis, dès qu'il y a un deux pieds qui est libre à partir du plafond, il y a une tablette.

1505

Comme je vous dis, on est vraiment très, très, très à l'étroit, mais, éventuellement, je ne sais pas, peut-être qu'on pourrait, dépendamment des formulaires qu'il va avoir, oui, on peut louer ou peut-être qu'on pourrait comme acheter, je ne sais pas trop comment que ça va fonctionner si on peut peut-être acheter un espace au site Louvain ou autre. Ça peut être une option aussi, dépendamment de ce qui va se présenter, je vous dirais.

1510

LE COMMISSAIRE :

Avec les normes actuelles de santé puis d'inspection, puis de feu, puis de sécurité, est-ce qu'une installation comme la vôtre a besoin de... on ne peut pas mettre ça n'importe où, est-ce

1515

que ça doit être prévu avant la construction, ne serait-ce que les hottes, l'évacuation, et cetera, ou si ça peut être aménagé après?

Mme CHANTAL COMTOIS :

1520

Je vous dirais que c'est mieux que ce soit prévu avant, parce qu'effectivement, ça prend des hottes commerciales ou des choses comme ça.

1525

Comme vous voyez, nous, ici, on est aux normes d'après eux, ou en tout cas ils ne m'ont pas dit qu'on ne l'était pas, mais ce que j'ai, c'est deux fourneaux ordinaires de maison puis, oui, j'ai une hotte qui n'est pas commerciale, mais compte tenu que mes deux fourneaux, de la manière qu'ils sont placés puis de la ventilation, puis tout ça, semble-t-il que ça marche, mais je sais que, regarde, ce n'est vraiment pas ce qu'il y a de plus efficace.

1530

Quand ça a été construit, l'ancienne directrice, elle, elle ne faisait pas des plats congelés puis des choses comme ça, il y avait juste trois repas communautaires, donc c'est en masse, mais là, ça a changé.

1535

Ça fait que, oui, éventuellement, il faut qu'il y aille des plans. Comme nous, dans nos priorités de cette année, on est vraiment en train de regarder qu'est-ce qu'on a besoin comme espace, ça serait quoi le genre de plan qu'on aurait de besoin, c'est combien de pieds carrés plus ou moins puis, la cuisine, il faudrait qu'elle soit comment pour être fonctionnelle.

LE COMMISSAIRE :

1540

O.K.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1545

Ça fait que, nous, c'est déjà quelque chose qu'on regarde présentement.

LE COMMISSAIRE :

1550 Puis ma dernière question, vous dites que pour répondre à vos besoins, ça serait 3 000 pieds carrés.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1555 Bien, je pense.

LE COMMISSAIRE :

1560 O.K. Est-ce que vous prenez en compte, dans ce calcul-là, que vous allez avoir 2 500, 300 personnes à faible revenu de plus qui vont arriver? Est-ce que vous avez pris connaissance de ça dans votre évaluation de 3 000 pieds carrés?

Mme CHANTAL COMTOIS :

1565 Non, pas encore, mais, honnêtement, je ne pense pas que ça serait de plus parce que, nous, ceux qu'on va desservir, en tout cas, pour la banque alimentaire, ce sont vraiment juste les gens du quartier puis on les dessert quand même déjà, ceux du quartier, même ceux de ce coin-là, on les dessert déjà, en tout cas, en partie.

1570 Habituellement, on a plus, comme je vous disais, à peu près 1 200 familles différentes. Cette année est exceptionnelle. À cause de la COVID, on a vraiment doublé, mais c'est pour vous dire aussi qu'on est capable de se retourner de bord sur un 10 cents, je pense qu'il y aurait une pièce de monnaie plus petite que ça puis on se retournerait de bord quand même dessus.

1575 On a comme fait d'autres services de livraison, des choses comme ça. Ce sont des livraisons gratuites que l'on fait depuis le début de cette année, en mi-janvier. Ça fait qu'on en a quand même fait vraiment beaucoup. On a 1 576 livraisons, en deux mois, qu'on a faits pour les

personnes âgées puis les familles. Ça vous donne une idée qu'on s'est retourné de bord vite, vite, vite, malgré tous les changements qu'ils mettaient tout le temps, la santé publique.

1580 **LE COMMISSAIRE :**

O.K. Merci beaucoup et félicitations pour votre beau travail, franchement.

1585 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Merci.

LE COMMISSAIRE :

1590 Franchement, ça, vous m'impressionnez dans votre étendue puis tout le monde que vous servez. Merci.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1595 On travaille fort.

LE COMMISSAIRE :

Je n'en doute pas.

1600 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

1605 Mais je vous dirais que toute l'équipe est tellement contente d'aider que, regardez, ça vaut la peine.

LE COMMISSAIRE :

Merci.

1610

LA PRÉSIDENTE :

Madame Comtois, moi, je voudrais savoir, parce que quand on parle de livraisons, de nourriture et tout ça, avez-vous des camions réfrigérés? Comment ça se passe?

1615

Mme CHANTAL COMTOIS :

Oui, on est rendu avec une petite flotte de véhicules. On a deux camions, un cube puis un Savana qui a été transformé, les deux sont réfrigérés effectivement.

1620

Je vous dirais qu'on est chanceux, t'sais comme je vous disais, qu'on a au-dessus d'un million de nourritures, c'est parce que, entre autres, j'ai réussi à avoir Costco. Je les ai flattés sur le bon sens du poil pendant au moins cinq, six ans avant de réussir à les avoir, mais juste, eux autres, c'est genre 400 000 qu'on va chercher de fruits et légumes, puis ils nous demandaient une chambre froide, oui, nettement plus grande que celle qu'on avait.

1625

On en a une maintenant. Elle fait combien? Genre 7 pieds par 16 pieds peut-être, puis ils nous demandaient un camion réfrigéré.

1630

Puis un moment donné, on s'est rendu compte que notre camion n'était pas assez gros, ça fait qu'on a réussi à en avoir un autre, avec la Caisse populaire qui nous a payé la moitié, le premier camion au complet puis l'autre, la moitié, parce que ça vaut genre 80 000, un cube réfrigéré.

1635

Bref, maintenant, on en a deux puis c'est grâce à ça, d'ailleurs, qu'on est capable de faire des livraisons aussi, d'aller chercher un peu partout, mais de faire des livraisons.

LA PRÉSIDENTE :

1640 O.K. Et avec vos deux camions, vous êtes correcte pour un petit bout de temps, vous nous annoncerez pas que vous avez besoin de cinq, six camions par jour qui vont se relayer pour voir...

Mme CHANTAL COMTOIS :

1645 J'espère que non.

LA PRÉSIDENTE :

1650 C'est parce que j'essaie juste de voir...

Mme CHANTAL COMTOIS :

Ce n'est pas prévu.

1655 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. La grosseur de votre quai d'embarquement? C'est ça, ma question, en fait.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1660 Oui, mais je vous dirais que je n'ai pas nécessairement besoin... regardez, ici, on n'a pas de quai d'embarquement, on a une petite porte de déchargement qui est à côté de nos locaux puis on s'arrange quand même comme ça.

1665 Ça fait que ça, ça peut toujours aller parce que, de toute façon, ce qui dit quai de déchargement, va dire aussi, éventuellement, le petit lift, puis ça, on n'en a pas, puis on n'est pas rendu là non plus.

LA PRÉSIDENTE :

1670

O.K.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1675

Ça fait que je vous dirais qu'il y a une certaine transformation qui pourrait être faite puis, je veux dire, quand je serai rendue vraiment, vraiment là, peut-être que j'aurai un entrepôt satellite ou quelque chose ailleurs, mais regarde, on est loin de là.

1680

Honnêtement, quelque part, j'espère ne pas me rendre là parce que ce n'est pas bon signe pour Ahuntsic si on est rendu qu'on a vraiment genre 5 000 familles.

LA PRÉSIDENTE :

1685

Oui, je comprends.

Mme CHANTAL COMTOIS :

1690

Oui, c'est utopique de dire qu'on ne veut plus que le SNAC existe parce qu'il n'y a plus de besoin, mais il va toujours en avoir d'après moi puis on va toujours être là, mais j'espère quand même que ça ne grossisse pas tant que ça côté besoin, du moins.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup d'avoir une bonne pensée pour vos concitoyens.

1695 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

C'est terminé?

1700 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est ça, le temps est écoulé, alors on doit se dire au revoir, on vous souhaite bonne chance dans votre entreprise, Madame Comtois, et une belle fin de semaine.

1705 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Merci.

1710 **LA COMMISSAIRE :**

Merci.

1715 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Puis n'hésitez pas, au cas où vous auriez d'autres questions, dans le pire des cas, vous pouvez m'appeler puis ça va me faire plaisir d'y répondre si je n'ai pas répondu à toutes les questions.

1720 **LE COMMISSAIRE :**

Merci, Madame.

Mme CHANTAL COMTOIS :

Parfait.

1725 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame.

1730 **Mme CHANTAL COMTOIS :**

Ça me fait plaisir. Au revoir.

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS

1735 Conseil d'établissement de l'école secondaire Sophie-Barat

LA PRÉSIDENTE :

1740 Moi, j'aurais tendance à dire que peut-être monsieur Marc-Étienne Deslauriers pourrait être la prochaine présentation; comme ça on le libérerait, alors qu'il est là depuis longtemps, puis on fera attendre un peu les autres qui ne seront pas si retardés que ça puisqu'on est en avance sur l'horaire. Est-ce que ça va à tout le monde? Merci.

1745 Monsieur Deslauriers, vous vous rappelez des consignes? Vous avez dix minutes de présentation suivies d'un échange avec les commissaires de dix minutes, ça vous va?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

1750 Bien sûr, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1755 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Alors, merci à vous, merci de me permettre d'adresser ces quelques mots. Je vous dis que je viens parler au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Sophie-Barat. Accessoirement, je suis le président du Comité de parents des écoles de Montréal, 1760 mais c'est vraiment à titre de membre du CÉ de Sophie-Barat que je viens vous parler aujourd'hui.

Je n'ai pas pu assister aux séances précédentes, donc c'est possible que je redise des choses, vous me le direz à la période des questions, s'il y a des clarifications que je dois apporter ou si je peux être plus clair par rapport à ce que d'autres auraient pu expliquer. 1765

Je sais que le CSSDM, donc le Centre de services scolaire de Montréal a déjà fait une présentation dans le cadre des soirées d'informations faites, donc, pour le projet du site Louvain, dans laquelle on expose les besoins en termes d'espace et d'école pour le quartier.

Évidemment, un nouveau développement, ça veut dire possiblement des familles qui s'installent, donc des besoins pour une nouvelle école. Dans la présentation qui a été faite, on s'est contenté de parler de l'état des écoles primaires du quartier. 1770

On parlait tout particulièrement des trois ou quatre écoles qui sont les plus près du site, donc Louis-Colin, Christ-Roi et Saint-Isaac-Jogues, mais il faut savoir que, pour le quartier Ahuntsic presque dans son ensemble, les écoles sont à peu près pleines. 1775

On est un quartier résidentiel depuis très longtemps, c'est la réputation d'Ahuntsic. C'est un quartier qui est assez populaire, au point où, si je ne me trompe pas, il reste peut-être deux écoles qui n'ont pas connu encore de projets d'agrandissement. Sinon, toutes les autres écoles en ont connu, d'une façon ou d'une autre, depuis à peu près une dizaine d'années, donc c'est clair que les besoins continuent de grandir. 1780

1785

Dans le calcul qui est fait, le calcul démographique pour essayer de prévoir les besoins en termes d'espace pour les élèves, il y a... je vais appeler ça comme ça puis j'espère que vous permettrez cette petite licence personnelle; il y a un contentieux qui existe entre les responsables de l'organisation scolaire, avant la CSDM, maintenant le CSSDM, et les équipes du ministère sur la façon de calculer.

1790

Quand le ministère reconnaît les besoins démographiques d'une région, il ne tient pas compte des développements résidentiels qui peuvent arriver ou, évidemment, de l'immigration. Alors, ça, c'est une réalité qui est, évidemment, très forte à Montréal. L'immigration, je pense que c'est la principale source de l'accroissement de la population de toute la région, mais aussi évidemment des développements résidentiels se produisent régulièrement.

1795

La différence, c'est que par rapport à d'autres régions du Québec où quand on fait un nouveau développement résidentiel, on crée, par exemple, de nouveaux codes postaux. À Montréal, tout est déjà pas mal construit, les rues le sont aussi, donc c'est d'anciens terrains qui sont récupérés, exactement comme dans le cas du site Louvain, ce qui fait qu'il y a une espèce de mésentente entre le calcul qu'on fait à Montréal et le même calcul qu'on fait à Québec.

1800

Donc, c'est la raison pour laquelle il y a une sous-estimation du nombre d'enfants qui naissent, qui apparaissent dans nos quartiers et, donc, qui amènent la situation de surpopulation qu'on a dans plusieurs, plusieurs écoles.

1805

C'est clair qu'il n'y a plus personne qui veut reproduire un Griffintown. C'est toujours l'exemple que tout le monde donne: un magnifique quartier qui a été créé, mais sans qu'on pense à l'ajout d'écoles pour ce quartier-là.

1810

Je pense que c'est clair, dans mon esprit, que toutes les personnes qui sont mêlées de près ou de loin dans les questions de développement résidentiel sont maintenant conscientes de l'importance de réfléchir à l'avance à l'impact pour accueillir des enfants dans les écoles primaires.

1815 La petite étape qu'il faut faire de plus, c'est aussi de penser au secondaire parce que, pour le quartier Ahuntsic, il y a une seule école secondaire qui existe, donc c'est l'école Sophie-Barat, qui a un campus magnifique, qui a une très longue histoire parce que c'est un ancien couvent, c'est une ancienne école normale.

1820 L'histoire qui appartient et qui tourne autour de Sophie-Barat est très ancienne, mais ses besoins sont toujours aussi importants et ça fait des années et des années que l'on connaît la situation de surpopulation qui a dans cette école-là et, évidemment de l'impact de voir les écoles primaires de ce même quartier connaître des problèmes de surpopulation, connaître des agrandissements, alors que l'école Sophie-Barat n'a pas connu encore d'agrandissement important.

1825 Donc, je sais bien qu'on sort un peu du cadre du projet du site Louvain parce qu'il n'est pas prévu qu'il y ait une école secondaire sur le terrain et ce que demandent les membres du Conseil d'établissement et, je dirais, la communauté de Sophie-Barat en général, ce n'est pas de prévoir l'école secondaire sur le site, mais que dans la planification du site, on ait un mot, on ait une pensée aussi pour les élèves du secondaire parce que les élèves qui seront de nouveaux élèves de cette nouvelle école primaire sur le site, bien vont aller dans une école secondaire, on leur souhaite, et ça va être l'école secondaire Sophie-Barat, c'est la seule qu'il y a dans le quartier.

1835 Il existe bien des collèges privés puis, oui, c'est le choix que certaines familles font, mais on ne peut pas baser la planification de l'accueil de nos élèves du secondaire en ne comptant que sur le privé.

1840 Donc, les membres du Conseil d'établissement, en fait, ont longuement discuté avec l'administration du Centre de services. On essaie de trouver des solutions, il va probablement y avoir des projets d'agrandissement ou peut-être même, éventuellement, la création d'une nouvelle école.

1845

En fait, tout ce qu'on aimerait, c'est que, dans votre réflexion, que vous ayez cette pensée-là. Si ça se résume à une simple ligne dans votre rapport disant « on a conscience – je dirais un « on » qui serait le vôtre – on a conscience de l'impact d'un développement résidentiel que ça a sur la communauté scolaire, mais que ça a aussi sur le secondaire », qu'on ait cette petite pensée-là juste pour que ce réflexe-là devienne généralisé.

1850

Un peu comme on se sert de Griffintown comme contre-exemple, que Sophie-Barat, que ce qui se passe dans le quartier Ahuntsic en général, ne devienne pas un contre-exemple pour le secondaire.

Donc, là, je ne suis pas certain du temps qu'il me reste pour...

1855

LA PRÉSIDENTE :

Il vous reste trois minutes, Monsieur.

1860

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Trois minutes, c'est bon, en fait, parce que je voulais conclure.

1865

Donc, il y a ça, la question du calcul démographique où ce n'est pas clair puis ça concerne d'autres instances qui vont éventuellement devoir s'entendre parce que c'est un problème qui ne se règle pas.

1870

Je pense même que, dans la présentation que faisait, pour les consultations de l'Office actuelles, faite par les gens du Centre de services scolaires, on parlait qu'il y avait une décroissance prévue à partir de 2024.

Mais il s'agit que cette décroissance-là, elle est prévue depuis plusieurs années, parce qu'à chaque fois qu'on la calcule, bien c'est sans tenir compte des développements résidentiels et sans tenir compte de l'immigration.

1875 Je vais m'arrêter là-dessus pour l'instant parce que je pense que le message est passé. Je vais vous faire parvenir une revue de presse parce que, en fait, probablement que vous avez déjà entendu parler de notre école, on a fait la manchette pour de belles raisons des fois, pour de moins bonnes raisons d'autres fois.

1880 On va se contenter, nous, de vous montrer ce qui a été dit dans les médias pour illustrer la surpopulation qu'on a dans notre école et, donc, les besoins de pouvoir accueillir plus d'élèves du secondaire dans le quartier.

1885 Malheureusement, la solution, ça ne peut pas être de demander aux élèves d'aller dans des écoles d'autres quartiers. Je sais que c'est possible, qu'on a un réseau de transport qui le permet facilement puis c'est le choix que des élèves et que des familles font, mais si on veut une école de quartier qui soit forte et qui soit au cœur de sa communauté, bien évidemment, il faut penser à tous les impacts que différents projets, comme le projet du site Louvain, peuvent avoir sur nos réalités.

1890 Alors, là-dessus, je vais vous laisser me poser des questions si vous en avez.

LA PRÉSIDENTE :

1895 Merci beaucoup, Monsieur Deslauriers. Monsieur Boucher, votre micro est ouvert, je suppose que vous avez des questions.

1900

LE COMMISSAIRE :

1905 Vous supposez bien. Merci, Monsieur Deslauriers, pour votre présentation. Je ne veux pas vous coincer, je ne sais pas si vous savez cette information-là, mais est-ce que vous savez si la plupart des jeunes qui sont à Sophie-Barat vont ensuite au Collège Ahuntsic, donc font tout leur parcours scolaire dans le coin et dans le quartier avant, éventuellement, d'aller dans des universités à l'extérieur?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

1910 Écoutez, ça, c'est une information que je n'ai pas. J'ai des anecdotes, évidemment, parce qu'on sait où nos enfants vont quand ils vieillissent, mais, oui, il y a le Cégep Ahuntsic, il y a le Cégep Bois-de-Boulogne, qui est plutôt dans le quartier Bordeaux-Cartierville, mais qui n'est vraiment pas très loin, mais évidemment là, c'est un cégep qui est moins touché par le site
1915 Louvain.

Il y a aussi le Collège André-Grasset, qui est un collège privé, mais je ne sais pas si au cégep, ça fait vraiment une différence entre le privé ou le public, qui ne se trouve pas très loin du site Louvain aussi.

1920 Donc, ça fait une drôle de situation où on a des écoles primaires qui sont pleines, une seule école secondaire publique et deux écoles secondaires privées qui sont dans le quartier, et au cégep, on se retrouve avec trois institutions dans le quartier qui accueillent des enfants, donc c'est vraiment Sophie-Barat qui est comme coincé au milieu.

1925 Je ne veux pas dire que c'est la mal-aimée parce que ce n'est pas la bonne façon de l'exprimer, mais c'est totalement la réalité, donc on est la seule école et ça paraît, on est plein.

1930

LE COMMISSAIRE :

Donc, vous diriez qu'il y a une espèce de déséquilibre dans l'offre éducative d'un niveau à l'autre, autour du site Louvain?

1935

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Je pense que oui. C'est comme ça, en tout cas, que les parents le ressentent. C'est comme ça que les membres du Conseil d'établissement de Sophie-Barat le ressentent et l'expriment aussi puis c'est un déséquilibre qui... quand on se parle, entre parents, dans le quartier, c'est très régulier d'avoir des enfants qui s'en vont vers le privé. On a deux grandes écoles qui sont là, qui existent, puis ça fait partie des mœurs.

1940

Malheureusement, la situation de Sophie-Barat des dernières années, avec la question de la vétusté des bâtiments puis le fait qu'on ait déplacé des élèves, il y a déjà des familles qui ont décidé de ne pas envoyer leurs enfants à Sophie-Barat parce qu'elles ont peur de l'impact que ça peut avoir sur le parcours scolaire.

1945

C'est très triste à dire, mais ce qui est arrivé à Sophie-Barat a peut-être contribué à renvoyer plus de familles vers le privé puis, évidemment, ce n'est pas un choix social qu'on devrait privilégier. Enfin, ça, c'est mon avis personnel.

1950

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Deslauriers, fort intéressant.

1955

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Merci.

1960

LA PRÉSIDENTE :

Madame Cristini?

1965 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, bonjour, Monsieur Deslauriers. C'est effectivement très pertinent puis on avait besoin d'une personne qui nous parle de ça parce que c'était quelque chose qui n'était pas arrivé dans les auditions avant, précédentes.

1970

J'avais juste une petite question, vous l'avez dit au début, mais je voulais juste être sûre: vous, vous êtes venu là en tant que représentant du Conseil d'établissement ou à votre nom seul? Vous l'avez dit.

1975 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Non, c'est pour le Conseil d'établissement. On en a discuté, en fait, quand on cherchait... vous comprenez qu'avec la situation qui se passe actuellement avec l'école, on se concentre beaucoup sur les effets de la surpopulation et, en même temps, du chantier qui est en préparation et qui est en cours aussi pour les questions d'urgence. Et on cherchait des moyens de porter le message et on a pensé, évidemment, avec le projet du site Louvain qui s'en vient.

1980

Je veux dire, d'un point de vue personnel, j'ai eu la chance de participer aux travaux qu'a faits Solidarité Ahuntsic pour le développement du projet du site Louvain, donc ça fait un petit bout de temps que je suis la question.

1985

Donc, en amenant l'information auprès de mes collègues du Conseil d'établissement et que d'autres personnes aussi sont au courant, on s'est dit que c'est un forum de plus où peut porter la nouvelle puis de savoir que l'Office peut, dans son rapport, faire mention de cette réalité-là, bien ça va renforcer le message.

1990

1995

Je pense que nos demandes qu'on veut faire, parce que c'est un peu le problème, c'est que tout le monde est d'accord avec nous que ce que vivent les enfants à Sophie-Barat n'est pas facile à cause de la surpopulation, mais c'est d'arriver à convaincre les gens qu'il faut faire un effort de plus pour trouver des solutions puis c'est là où on a besoin, dans le fond, de tous les alliés qu'on peut trouver.

LA COMMISSAIRE :

2000

Vous voulez, effectivement, que le message soit entendu, mais concrètement est-ce qu'il y a une solution? Qu'est-ce qui vous vient à l'idée pour essayer de limiter cette surpopulation qui, selon vous, va en plus augmenter avec le site Louvain ?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

2005

C'est une bonne question parce que je pense que, spontanément, on ne voit pas vraiment la possibilité sur le site du site Louvain. Ça ne se dit pas, mais (indiscernable). Donc, on voit mal que c'est un endroit où on pourrait construire une école secondaire, je comprends bien que ce n'est pas ni la nature du projet ni ce qui est disponible.

2010

Mais par contre, de savoir que ce projet-là va amener de nouveaux élèves qui, éventuellement, vont aller au secondaire, si on envoie le message à toutes les personnes qui prennent des décisions pour dire « prévoyez le coup parce que la seule école secondaire du quartier est déjà en surpopulation ». Donc une école de plus de 300 élèves au primaire, ça ne rentrera pas dans l'école.

2015

Même avec les projets d'agrandissement qui sont déjà prévus pour Sophie-Barat, on sait déjà que c'est insuffisant, on sait déjà que l'augmentation des élèves dans le quartier va être plus grande que cet agrandissement prévu.

2020

LA COMMISSAIRE :

Super, bien merci.

2025 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2030

Moi aussi, je vous écoutais, Monsieur Deslauriers, puis j'essayais de voir des solutions ou des façons différentes de voir, puis je ne suis absolument pas une spécialiste des écoles.

2035 Je peux juste rappeler une expérience personnelle où, moi, j'ai fait mon secondaire 5 avec les enfants du primaire.

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

Oui.

2040

LA PRÉSIDENTE :

2045 Donc, ça libérait une partie de l'école secondaire Saint-Luc, pour ne pas la nommer, qui débordait de partout. Je ne dis pas que c'est la solution puis on ne se lancera pas là-dedans, mais est-ce que ça, ça serait encore permis avec les normes du ministère?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

D'avoir plusieurs enseignements en même temps?

2050

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2055 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

2060 Oui, en fait, il y a déjà d'écoles au CSSDM qui sont des écoles primaires et secondaires ensemble. Là, je pense rapidement; dans le cas de l'École internationale, c'est des pavillons séparés, donc c'est une seule école parce qu'ils ont un projet similaire, mais c'est comme une école primaire d'un côté avec l'école secondaire de l'autre, mais il y a l'école Le Vitrail qui est une école alternative où il y a du primaire et du secondaire.

2065 Je me rappelle que, dans les discussions qu'on avait au sein des groupes de réflexion qui étaient pilotés par Solidarité Ahuntsic, il y avait ce rêve-là d'avoir une nouvelle école, mais qui serait une école primaire et secondaire ensemble, d'avoir une espèce de projet nouveau.

2070 On se prenait à rêver dans la discussion, je pense que, dans les faits, c'est quand même un peu complexe de créer une nouvelle école avec un projet éducatif particulier. Mais écoutez, si c'est une recommandation que vous pouvez faire, un projet qui viendrait... d'avoir sur le site Louvain une école primaire-secondaire, je dirais qu'au point où on en est, on va accepter toutes les solutions qui vont venir.

LA PRÉSIDENTE :

2075 Écoutez, je ne sais pas si on va aller là, mais j'essayais juste de vous aider à trouver une solution, mais je ne suis vraiment pas une spécialiste. J'ai travaillé en éducation des adultes, mais pas en éducation des jeunes, donc je ne me sentrais pas à l'aise d'aller plus loin.

2080 Mon autre question : je suppose, parce que l'école déborde, que vous n'acceptez pas des étudiants d'autres territoires?

M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :

2085 En fait, il y a, à Sophie-Barat, un projet particulier qui, par le passé, était ouvert à tous les élèves du territoire de la CSDM. C'est le programme DÉFI, en fait, le secteur DÉFI, comme on l'appelle à l'école. Mais effectivement, dans les dernières années, si je ne me trompe pas, ça fait quatre ans que le recrutement se fait essentiellement dans les écoles du quartier.

2090 Je ne veux pas dire que l'école décourage les élèves de l'extérieur, mais il y en a de moins en moins.

LA PRÉSIDENTE :

Ils priorisent l'intérieur?

2095 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

2100 C'est ça, par la force des choses, il y a de moins en moins d'élèves qui viennent de l'extérieur, donc c'est de plus en plus des élèves du quartier Ahuntsic et le programme se maintient, il n'y a pas de diminution du nombre d'élèves.

Ça fait que je pense que ce n'est pas encore rendu une règle officiellement, mais ça va devenir de facto la réalité, effectivement, qu'il y a de moins en moins de ce qu'on appelle « le libre choix » dans le jargon du milieu.

2105 Il faut savoir que cette question du libre choix, ça a un impact particulier, même au primaire, quand une école est en surpopulation, pour pouvoir garder un élève qui aurait le droit d'aller dans cette école-là parce que c'est son école de quartier; ça veut dire qu'on déplace l'enfant qui est en libre choix. Si l'enfant est en libre choix dans une autre école du quartier, donc revient, bien, il faut déplacer un autre élève et c'est une espèce de jeu de dominos, des fois, où ça a un impact.

2110

Dans l'est du quartier, il y a une famille qui a changé d'idée ou qui déménage ou peu importante, ça a des impacts jusqu'à l'ouest du quartier parce que tout bouge d'une place à l'autre. Quand on est en situation de surpopulation, c'est un des effets qui se produit.

2115 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup parce que vous nous avez amenés sur un autre terrain qu'on n'avait pas exploré avec les autres intervenants. On vous remercie beaucoup, Monsieur Deslauriers, et on vous souhaite une très belle fin de semaine.

2120

LA COMMISSAIRE :

Merci, oui.

2125 **M. MARC-ÉTIENNE DESLAURIERS :**

Pareillement, merci beaucoup.

LA COMMISSAIRE :

2130

Merci bien, Monsieur.

2135

Mme CYNTHIA FALAISE ET M. FRANÇOIS DELWAIDE

M. MARC-ANDRÉ LAPOINTE :

2140

Alors, nos prochains intervenants sont arrivés, il s'agit de madame Cynthia Falaise et de monsieur François Delwaide.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour.

2145 **M. FRANÇOIS DELWAIDE :**

Bonjour.

2150 **Mme CYNTHIA FALAISE :**

Bonjour, merci de nous recevoir.

LA PRÉSIDENTE :

2155 Je vous en prie. Vous ne représentez pas un groupe, vous êtes deux personnes qui venez en votre nom propre. Alors, je vous rappelle la règle, je ne sais pas comment vous voulez fonctionner entre vous deux, mais vous avez dix minutes de présentation et dix minutes d'échange avec les commissaires. Donc, au bout de cinq minutes, je vais faire signe ou je vais vous le dire pour que vous soyez capables de partager votre temps, ça vous va?

2160

Mme CYNTHIA FALAISE :

C'est parfait.

2165 **M. FRANÇOIS DELWAIDE :**

C'est bon. De toute façon, Cynthia, tu peux prendre le dix minutes. Moi, je suis là en soutien, au besoin.

2170

Mme CYNTHIA FALAISE :

O.K.

2175 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. C'est bon.

Mme CYNTHIA FALAISE :

2180

Alors, bonjour, je me présente : je suis Cynthia Falaise, je suis enseignante en science politique au Collège Ahuntsic.

2185 Aujourd'hui, je viens vous présenter, en mon nom personnel, un mémoire que j'ai déposé précédemment à cette rencontre, donc vous avez dû le recevoir, ce mémoire, qui porte sur la mobilité active.

LA PRÉSIDENTE :

2190 On l'a tous lu.

Mme CYNTHIA FALAISE :

2195 Oui? Super, parfait. Je suis en compagnie de François Delwaide, qui est conseiller en environnement au Collège Ahuntsic, parce que ce mémoire-là a été appuyé par plusieurs instances au Collège Ahuntsic, notamment le Syndicat des professeurs, l'Association étudiante, le Comité en environnement au collège, mais aussi la haute direction du collège, donc c'est un appui, je vous dirais, assez large de la communauté. Également, le mémoire a été appuyé par le CPE du Collège Ahuntsic, donc qui est adjacent à l'institution.

2200

Alors, aujourd'hui, dans le fond, je viens vous présenter un peu les faits saillants du mémoire, un peu résumer ce qui est proposé dans ce document-là, mais je pense que ça va être surtout pour laisser de la place à l'échange qu'on est venu, François et moi .

2205 Alors, je vais vous présenter un peu ce qui est proposé avec la carte, donc vous voyez, ici, la carte des environs. Nous, à la base, ce mémoire-là, il a été proposé pour desservir le Collège Ahuntsic. Donc, comme vous le savez, le Collège Ahuntsic, il y a une bande cyclable devant et non pas une piste cyclable, et le Collège Ahuntsic, c'est le plus grand générateur de déplacements de tout l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

2210 Alors, on trouvait dommage, en fait, qu'il n'y ait pas une bonne offre d'aménagement cyclable quand on sait que les aménagements cyclables, donc pour être considérés comme étant de qualité, ils doivent être sécuritaires.

2215 Par « sécuritaires », on entend séparés de la circulation automobile, oui, lorsqu'on est en chemin continu, mais aussi aux intersections, donc la protection doit être étendue aux intersections pour être considérée comme étant sécuritaire.

2220 Cette protection-là, elle peut se faire à l'aide de barrières physiques, mais elle peut aussi être faite avec des feux de circulation qui sont balisés, automobilistes, piétons, cyclistes, pour pouvoir éviter les conflits entre différents usagers.

2225 Les axes cyclables doivent être continus et rapides, dans le sens où les gens qui font du vélo doivent pouvoir se rendre du point A au point B, sans faire mille et un détours. Ils doivent pouvoir se rendre à leur lieu d'étude, leur lieu de travail rapidement, efficacement. Donc c'est un peu la proposition qu'on vise à faire.

2230 Les lignes vertes continuent, ce sont des aménagements cyclables existants; et le bleu, c'est le REV, qui a été inauguré en novembre, donc le grand Réseau cyclable qui relie la ville du nord au sud. Et les pointillés, c'est la proposition qui est contenue au mémoire.

2235

Donc, ça, c'est une image de la bande cyclable actuellement sur Saint-Hubert, juste devant le Collège Ahuntsic, donc on regarde vers le nord. Alors, on voit tout de suite, la bande cyclable, ce n'est pas un endroit qui est très invitant pour les cyclistes parce que c'est peu coûteux à faire, ça reste de la peinture, c'est un aménagement qui est rapide, mais les cyclistes ne se sentent pas particulièrement en sécurité.

2240

On voit que les voitures circulent tout près, donc il n'y a pas de séparation physique. Il n'y a pas non plus... en fait, les voitures doivent la traverser pour se garer à chaque fois. Et évidemment, lorsqu'il y a, par exemple, des feuilles comme on le voit à l'automne ou n'importe quel obstacle, les cyclistes doivent directement aller dans la voie de circulation automobile.

2245

On remarque aussi que les bandes cyclables ont le vilain défaut de servir de débarcadère, bien que ce ne soit pas permis, souvent, on y voit des voitures de livraison ou des gens qui viennent déposer des proches, s'y stationner temporairement.

2250

Bien que l'arrêt soit temporaire, il a des impacts réels parce que les usagers doivent le contourner et, souvent, comme vous voyez dans la deuxième photo, les usagers se mettent en danger parce qu'ils doivent aller côtoyer d'autres voitures dans la voie de circulation. Donc, les bandes cyclables, elles servent souvent de stationnements temporaires et obligent les usagers à se lancer dans la mêlée.

2255

L'autre grand problème qui a été soulevé par l'organisme Une porte une Vie, c'est qu'elles sont situées dans une zone d'emportierage. Alors, ça, c'est très connu chez les cyclistes : on roule sur une bande cyclable, on sait très bien qu'à tout moment, un automobiliste peut ne pas penser à vérifier avant d'ouvrir sa portière, ouvrir la portière et, donc, là, le cycliste est devant le choix entre faire une collision avec la portière qui est ouverte, qui est très dangereuse, ou aller dans la voie de circulation, encore une fois. Ce genre d'accident là, bien qu'il a l'air très bête, a mené à des décès, donc ce n'est vraiment pas à prendre à la légère, donc c'est vraiment un réel problème.

2260 La bande cyclable sur Saint-Hubert, autre défaut, c'est qu'elle est discontinuée aux endroits les plus dangereux. Alors, lorsqu'on arrive ici, vous voyez la voie ferrée qui est entre Louvain et Sauvė, ici, à la droite, on a le futur site Louvain, donc il n'y a simplement pas de piste cyclable, de bande cyclable à cet endroit-là, et donc les cyclistes doivent tout simplement partager la route avec les automobilistes.

2265 On sait que les viaducs, ce sont des endroits très dangereux pour les cyclistes, il y a eu des décès, on se rappelle de celui de Mathilde Blais, donc les viaducs sont des endroits qui sont considérés dangereux. Ce n'est pas endroits où il faut laisser les cyclistes sans protection. Ce sont des usagers vulnérables, et donc ici, c'est vraiment un réel problème.

2270 Alors, on considère, pour toutes ces raisons, que la bande cyclable sur Saint-Hubert doit non seulement être améliorée, mais aussi élargie, continuée vers les endroits les plus dangereux.

LA PRÉSIDENTE :

2275 Il vous reste quatre minutes.

Mme CYNTHIA FALAISE :

2280 Oui? Parfait, merci.

Alors, nous, au Collège Ahuntsic, on a des données qui nous ont permis de voir que plus de la moitié des étudiants et des employés résident à moins de 10 kilomètres du collège, donc c'est un potentiel très élevé de transfert modal vers la bicyclette.

2285 Alors, c'est quelque chose qui nous apparaît très intéressant, d'autant plus que là, maintenant, on attend à peu près 1 000 ménages au site Louvain et bien là on va avoir réellement un réel achalandage. On est au courant que le site Louvain souhaite être écologique et ne pas

2290

promouvoir l'utilisation de la voiture, alors il faut que ces pistes cyclables-là soient faites avant même l'arrivée des résidents.

2295

Donc, ici, le site Louvain, notre proposition vise à faire une piste cyclable protégée qui irait, du moins, jusqu'à l'autoroute 40, jusqu'à la piste cyclable Sauriol, dans un premier temps. Donc un ou une cycliste qui veut utiliser son vélo pourrait faire un chemin protégé sur cette artère très importante de l'arrondissement.

2300

Dans un deuxième temps, on voudrait que cette piste cyclable soit étendue, donc jusqu'à l'arrondissement Villeray et jusqu'au nord de la ville, justement pour aller rejoindre l'école secondaire Sophie-Barat par exemple.

2305

Parlant de Louvain, donc vous voyez, Louvain aussi le problème, c'est que c'est une bande cyclable actuellement. Donc, c'est simple en fait : pour transformer une bande cyclable en piste cyclable, le REV nous a donné l'exemple, il faut simplement mettre la piste cyclable du côté du trottoir, mettre des séparations physiques, ça peut être du béton, mais ça peut aussi être des bollards, ou une voie de stationnement. Donc, on a réellement une piste qui est protégée et qui n'est pas adjacente à la circulation, qui peut vraiment permettre de protéger les usagers vulnérables que sont les cyclistes.

2310

Finalement, la proposition implique aussi une intersection protégée. Cette intersection protégée, elle est très connue aux Pays-Bas. Il s'agit, en fait, de séparer les différents usagers de la route lors des traverses avec les feux de circulation, certes, mais aussi avec des séparations physiques.

2315

Donc, si vous voyez ici, il y a des séparations physiques qui sont mises aux quatre coins de l'intersection, pour permettre aux automobilistes de ralentir, en fait, pour obliger les automobilistes à ralentir avant d'effectuer leur virage et d'arriver en face, plutôt que d'avoir dans l'angle mort les personnes qui veulent traverser, soit les piétons, les cyclistes.

2320 Ce genre d'aménagement là permet de conserver le stationnement, mais sépare les pistes cyclables des trottoirs et de la circulation automobile.

2325 Donc, ça, c'est le genre d'aménagement qu'on a proposé pour le coin Émile-Journault et Saint-Hubert, mais c'est un aménagement qui pourrait très bien voir le jour aussi au coin de Louvain, qui est une très, très large intersection, qui est très accidentogène et qui doit être mise en place avant l'arrivée des familles, pour les inciter à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens.

Voilà pour le petit résumé des faits saillants.

LA PRÉSIDENTE :

2330 Je vous remercie beaucoup. On est dans les temps, alors j'inviterais madame Cristini à poser la première question.

LA COMMISSAIRE :

2335 Oui, merci beaucoup, j'ai lu avec attention, moi-même qui utilise le vélo, j'ai lu avec attention votre rapport.

2340 Donc, moi, je comprends que ce que vous avez présenté, ce que vous demanderiez, c'est que ça soit la dernière image, où on a les intersections qui séparent les usagers. Est-ce que ça serait intéressant de l'avoir à Louvain/Saint-Hubert, à l'angle de Louvain/Saint-Hubert, et qu'il n'y ait pas de discontinuité au niveau du pont sous Saint-Hubert? Donc, c'était ça que je comprenais et qu'il y ait peut-être, sur la rue Louvain aussi, donc là je résume, une piste cyclable.

2345 Tous ces aménagements-là, comment vous pensez que ça va influencer sur la réduction des automobiles, en fait, sur l'achalandage des rues, et cetera? On sait qu'il va y avoir peut-être beaucoup d'automobiles; quel effet ça a, ce genre d'aménagement, en fait?

Mme CYNTHIA FALAISE :

2350 En fait, on a reçu justement un spécialiste de la question, ici, au Collège Ahuntsic, il y a une semaine ou deux, qui s'appelle Jérôme Laviolette, qui vient tout juste de déposer d'importants travaux à ce sujet-là. Dans toutes les villes où l'expérience a été faite, à chaque fois qu'on a fait des aménagements sécuritaires, invitants, il y a un transfert modal qui se fait, et donc la congestion routière en est améliorée.

2355 Le problème à Montréal, c'est qu'on est pratiquement au point de saturation par rapport à la possession d'automobiles, le parc automobile, et donc on ne peut pas déplacer, penser pouvoir déplacer autant de gens en augmentant le parc automobile. Il faut absolument passer par des modes de transports où on peut déplacer plus de gens en moins d'espace, donc le transport en commun et le vélo. Ce qui est super, c'est que ça adonne que, en plus, ce sont des modes de transports écologiques.

2360 Alors, il faut mettre en place ces aménagements-là. Et à terme, c'est sûr qu'il y a une période de latence, c'est ce que nous expliquait monsieur Laviolette, qui peut être un certain temps avant que les gens fassent les changements, mais éventuellement, lorsqu'on voit l'efficacité d'un mode de transport versus un autre, les gens font le transfert vers le vélo ou le transport en commun, quand les aménagements existent évidemment.

M. FRANÇOIS DELWAIDE :

2370 Est-ce que je peux me permettre un tout petit commentaire?

LA COMMISSAIRE :

2375 Oui.

M. FRANÇOIS DELWAIDE :

2380 En fait, aussi, le point qui est important, c'est qu'il y a déjà un immense pôle institutionnel dans ce secteur-là qui génère énormément de déplacements. Ils ne sont pas tous en transport actif, c'est clair, mais l'idée du site Louvain, justement, de créer un écoquartier et de fortement encourager les transports alternatifs à l'automobile, et donc, bien la prémisse de base est qu'il y a une majorité des résidents et des résidentes du pôle qui vont se déplacer en transport actif.

2385

Et donc, notre proposition est de dire « il ne faut quand même pas l'enclaver, cet écoquartier-là, il faut lui permettre d'avoir les aménagements nécessaires pour être arrimés au reste du quartier de l'aménagement autour ».

2390

LA COMMISSAIRE :

O.K. Puis ce rapport de monsieur Laviolette, de cet expert, je ne sais pas si vous pourriez nous le transmettre, mais j'avais une question. Donc, lui, il a étudié l'impact, effectivement, du fait qu'il y a un transfert modal qui se fait, que la congestion routière diminue.

2395

Dans quel type de quartier il a fait cette étude-là?

En tout cas, est-ce que vous pensez que cet effet-là est le même selon le type de population? C'est-à-dire que là, on aura beaucoup de logements sociaux communautaires, des logements abordables, des OBNL, des coopératives d'habitation. Est-ce que vous pensez que ça a le même effet selon tous les types de population, selon les facteurs sociodémographiques, et cetera?

2400

Mme CYNTHIA FALAISE :

2405

Pour répondre à votre première question, monsieur Laviolette s'est surtout penché sur les habitudes chez les jeunes, donc il a étudié trois cégeps en particulier, dont le cégep à Ahuntsic.

2410 Après, la question des données par rapport au transfert modal lorsqu'on crée les aménagements, ça, ça faisait partie de sa revue de la littérature, si on veut. C'est quelque chose qui... on pourra vous envoyer le rapport, je me prends une note en particulier pour vous le transmettre après.

2415 Mais pour la deuxième question, quelle était-elle déjà? C'était une deuxième partie de question.

LA COMMISSAIRE :

2420 Est-ce que l'impact est le même sur toutes populations selon les critères sociodémographiques?

Mme CYNTHIA FALAISE :

2425 Oui, alors, là, je vous réponds de moi, ma propre recherche. Ce qu'on voit, c'est que lorsqu'il n'y a pas d'aménagements cyclables ou des aménagements cyclables de faible qualité, comme une bande cyclable, elles sont surtout utilisées par de jeunes hommes. Alors, on voit que c'est associé aussi à la prise de risque, à une association à la prise du risque.

2430 Et plus les aménagements sont sécuritaires, plus ils se démocratisent. Alors, ce qu'on voit, c'est que des femmes vont l'utiliser, les enfants très, très jeunes et des personnes âgées.

2435 Donc, on voit de nouvelles catégories de population qui commencent à utiliser, mais c'est très lié à la sécurité, mais aussi pour les femmes, par exemple, qui sont plus en charge d'aller chercher les enfants à l'école, faire les courses, les épiceries. Donc, on se rend compte que les pistes cyclables doivent mener à ces endroits-là et c'est ce qui a été démontré dans certaines études, dans certaines villes.

Donc, oui, on voit que ce n'est pas tant une question d'habiter une maison ou une coopérative ou un appartement, c'est plutôt par rapport au, le sentiment de se rendre quelque part efficacement et sécuritairement qui démocratise la pratique du vélo.

2440

LA COMMISSAIRE :

Super, merci beaucoup.

2445

Mme CYNTHIA FALAISE :

Bienvenue.

LA PRÉSIDENTE :

2450

D'autres questions, Monsieur?

LE COMMISSAIRE :

2455

Ça va aller pour moi. Je vous remercie beaucoup, fort intéressant, un mémoire concentré sur cette question-là.

LA PRÉSIDENTE :

2460

Moi aussi, je voudrais vous remercier et vos illustrations nous permettaient de bien comprendre le type d'aménagement. Alors, je vous remercie beaucoup et, à moins que vous ayez quelque chose à rajouter, je vous souhaite une très belle fin de semaine, on voit le soleil poindre, ça fait du bien.

2465

Mme CYNTHIA FALAISE :

Oui, je pense qu'on va pouvoir en profiter. Je ferais un dernier petit ajout.

2470

LA PRÉSIDENTE :

Certainement.

2475

Mme CYNTHIA FALAISE :

Je crois que j'ai oublié de le mentionner. En fait, c'est l'importance de faire les aménagements cyclables avant l'arrivée des familles.

2480

Je crois qu'il y a un autre organisme qui est venu vous en parler, si je ne me trompe pas, il y a eu un exemple où la ville avait annoncé qu'ils allaient faire des pistes cyclables après l'arrivée des résidents, mais les résidents qui n'avaient pas de pistes cyclables au moment de leur aménagement ont commencé à demander des places de stationnement, à vouloir se déplacer, donc à acheter des voitures et à s'équiper en automobiles.

2485

Donc, il faut vraiment éviter ce genre de séquence là, il faut que la piste cyclable soit prête avant l'arrivée des familles pour ne pas que les gens aient à attendre un an, deux ans, trois ans avant de pouvoir passer à la bicyclette.

2490

LA COMMISSAIRE :

Merci pour le rajout, c'était très important, je pense, aussi .

2495

Mme CYNTHIA FALAISE :

Oui.

M. FRANÇOIS DELWAIDE :

Est-ce qu'il reste un petit 30 secondes?

2500

LA PRÉSIDENTE :

Certainement.

2505

M. FRANÇOIS DELWAIDE :

J'ai déjà envoyé deux rapports de monsieur Laviolette à Cynthia, qu'elle pourra vous transférer. Il y en a deux : il y en a un qui concerne les jeunes, il y a un qui est d'ordre plus général, c'est vraiment concernant les facteurs psychologiques pour un changement de comportement. Puis là-dedans, ils vont être documentés pleins de facteurs, justement, pour comprendre la perception de la relation que les gens ont vis-à-vis de l'automobile, l'utilisation de l'auto solo.

2510

C'est super intéressant de comprendre ça dans une perspective d'équité en matière de transport, donc, justement, dans le site Louvain, il y a aura des logements sociaux. Si on ne veut pas perpétuer l'idée – excusez mon fils crie un petit peu - le fait que la voiture est un facteur d'appauvrissement parce qu'elle représente l'option systématiquement la plus efficace, mais la plus coûteuse en même temps, bien, le vélo est une opportunité justement en ce sens-là, et la marche.

2515

2520

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Et je vous souhaite que votre petit garçon ait juste une petite, petite peine, qu'on va pouvoir régler facilement. Je vous souhaite une belle fin de semaine, merci.

2525

Mme CYNTHIA FALAISE :

2530 Merci beaucoup.

M. FRANÇOIS DELWAIDE :

2535 Merci.

LE COMMISSAIRE :

Au revoir, merci.

2540 **LA PRÉSIDENTE :**

Au revoir.

Mme CYNTHIA FALAISE :

2545 Au revoir.

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER,

2550 Bâtir son quartier

LA PRÉSIDENTE :

2555 Bonjour, Monsieur Gilker.

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

2560 Merci de nous recevoir. Je vais faire une présentation assez succincte de notre mémoire, je suis convaincu que vous avez eu le temps de le voir un peu, et on n'invente pas grand-chose, ce n'est pas la première fois qu'on présente nos recommandations en consultation.

2565 Donc, juste dire que d'entrée de jeu, évidemment, on a reçu ce projet de façon très favorable à Bâtir son quartier, je vous dirais pour deux grandes raisons.

2570 D'une part, sur le processus qui était en amont de la consultation qui s'est amorcée avec l'Office de consultation aujourd'hui. Je pense que, ce qu'on souhaite souligner et féliciter, c'est notamment la Ville de Montréal dans sa façon d'avoir conduit, je dirais, la réflexion en amont de la présentation du dossier qui est soumis à la consultation publique aujourd'hui, de l'avoir travaillée de concert avec plusieurs organismes du quartier.

2575 Ça fait des années, à travers différents projets où on a été associé, les Shops Angus, le métro Rosemont, le centre Paul-Sauvé, alors à travers le temps, ça fait des années, je dirais, même des décennies, que le message qu'on passe, c'est qu'on souhaite que les administrations publiques, quand elles sont propriétaires, notamment, associent rapidement les organismes à la réflexion sur l'émergence d'un site.

2580 Alors, c'est ce qu'on voit ici et, à notre sens, ça donne des résultats très intéressants, en tout cas, des éléments qui sont présentés en consultation publique. Donc, notre première félicitation va au processus dans lequel la Ville s'est engagée en amont pour développer ce projet-là.

2585 Ce qu'on souhaite évidemment aussi souligner d'entrée de jeu, c'est la proportion de logements communautaires, de logements sociaux, communautaires à but non lucratif, qui apparaissent dans les volontés qui sont exprimées dans le développement. Évidemment,

2590 l'ampleur des besoins en logement pour les ménages à faible ou modeste revenu, puis je pense que la dernière année... la pandémie a juste aggravé ou, en tout cas, rendu encore plus évident le besoin d'offrir ce genre de solutions résidentielles à la population montréalaise.

2595 Donc, on souhaiterait, pour ces deux raisons-là ultimement, que le projet qui se développe autour du site Louvain fasse école, que ça soit une inspiration pour les administrations publiques, qui sont propriétaires de sites puis de propriétés excédentaires qui sont mises à la disposition.

2600 Alors, c'est pas mal le sens de notre première recommandation, que la démarche de consultation, de partenariat qui a été réalisée en amont avec les acteurs locaux pour le développement de l'écoquartier Louvain soit mise en valeur par la ville de Montréal. Donc on souhaite que la ville, ultimement, fasse valoir auprès des autres propriétaires publiques, que quand ils ont des propriétés excédentaires, que cette façon de travailler est fort intéressante pour la collectivité montréalaise.

2605 Je le disais déjà, on peut juste saluer la place centrale que l'habitation communautaire à but non lucratif va occuper dans le quartier Louvain. Et au-delà de la réponse à des besoins immédiats, ce qu'on souhaite toujours mentionner puis rappeler, c'est que les avantages du logement coopératif ou OBNL, ça constitue, d'une part, un patrimoine inaliénable qui est à l'abri de la spéculation immobilière, qui est accessible financièrement en termes de loyers et qui garantit la finalité de la valeur de ces propriétés-là à long terme.

2610 Alors, pour ces raisons-là, on trouve encore fort intéressant que le projet de développement du site Louvain réserve puis prévoit qu'au moins 50% de la production de logements soit du logement social ou communautaire à but non lucratif.

2615 C'est un peu le sens de notre deuxième recommandation, que soit reconnue et citée la pertinence d'inclure une majorité de logements sociaux ou communautaires à but non lucratif dans les projets de requalification des propriétés d'envergure, notamment lorsqu'il s'agit de

propriétés publiques, et on souhaite que les paliers gouvernementaux s'en inspirent dans l'avenir.

2620

Un des éléments fort intéressants dans le développement de l'écoquartier, de celui-ci, c'est, au-delà de la fonction résidentielle, de prévoir puis d'y inclure d'autres types d'usages, qui est fort intéressant et qui vient, dans le fond, renforcer le milieu de vie qui est en train d'être créé.

2625

Un des principaux enjeux qui apparaît quand on essaie de développer à la fois des logements communautaires et des locaux ou des espaces qui vont accueillir des services à la population, services privés ou à but non lucratif, genre des CPE ou des écoles, c'est parfois d'essayer d'appareiller, dans le temps, les phases de développement avec le financement ou l'identification des besoins.

2630

Ce qu'on a vu, malheureusement, parfois, dans le temps, sur de grandes propriétés, les besoins pour CPE, quand qu'on sait qu'un site ou qu'un quartier va accueillir quelques centaines, parfois même quelques milliers de nouveaux ménages, et que les ministères constatent le besoin d'espace en garderie ou CPE, mais juste subséquent à la réalisation des logements, bien, il n'y a plus de place sur le site pour accueillir un CPE ou une école.

2635

Donc, ce que l'on souhaite, c'est aussi que, dans le développement de ce projet et de projet de même nature, que la planification des équipements publics, collectifs se fasse, pas au moment où on constate les besoins, donc une fois que tout le site est aménagé, mais que la planification se fasse un petit peu en amont.

2640

Comme on dit, la requalification des sites d'envergure, c'est intéressant quand ça s'accompagne du renforcement du développement d'une diversité de fonctions.

2645

Ce qu'on remarque, au-delà de la planification, c'est aussi le financement de ces équipements, donc il y a la planification que les ministères en font, mais aussi le financement

2650

qui vient surtout quand on veut accompagner des organismes communautaires qui ne sont pas en habitation, mais qui sont dans du secteur culturel ou du secteur des loisirs ou défense des droits.

Donc, ces organismes-là ont besoin aussi de financement de la part du gouvernement et, malheureusement, souvent les programmes ne sont pas appareillés avec les occasions de développement.

2655

Il serait intéressant, un peu à l'image de ce que le gouvernement du Québec a fait avec le programme AccèsLogis, en tout cas, pendant plusieurs années, d'en faire un programme qui est récurrent et qui est suffisamment adapté et qui est pluriannuel. Ça faciliterait grandement, je dirais, l'atteinte de plusieurs objectifs qui sont poursuivis dans le développement du site de Louvain.

2660

Et donc rapidement, en conclusion, bien effectivement, pour nous, il reste un certain nombre de défis à relever dans la mise en œuvre de ce projet, mais au nombre des défis que l'on voit apparaître, bien, c'est effectivement la capacité de soutenir financièrement la réalisation des projets de logements communautaires.

2665

Alors, on souhaite – puis on sait que ça ne vient pas nécessairement juste de la ville de Montréal, mais des gouvernements des paliers supérieurs – que la ville continue à faire des représentations pour assurer le financement.

2670

Pour l'instant, le financement de la réalisation des quelques 500 unités de logement communautaire qui pourraient se réaliser sur ce site-là, le financement n'existe pas. Et de la même manière, le financement existe peu aussi pour les autres espaces qui pourraient être occupés à des usages publics, on pense aux écoles ou aux collectifs comme les CPE.

2675

Donc, la logique de développement de grands sites comme ça implique l'appareillage entre les occasions de développer des projets et la capacité, non seulement de les planifier, mais aussi de les financer dans les délais qui sont associés à la réalisation des projets.

Merci beaucoup.

2680 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Vous êtes même un peu en avance de votre temps, mais ça va permettre de faire un échange plus long, c'est génial. Qui se lance en premier, Monsieur Boucher, Madame Cristini?

2685

LE COMMISSAIRE :

Je peux y aller si vous voulez.

2690 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Boucher, oui?

LE COMMISSAIRE :

2695

Alors, merci, Monsieur, fort intéressant de vous entendre et de vous lire. Maintenant, votre mémoire est beaucoup plus macro que notre mandat. Nous, on s'intéresse à un petit carré de terrain, mais c'est fort intéressant puis fort utile pour comprendre tout le contexte dans lequel on évolue puis ce qui peut, évidemment, teinter nos recommandations.

2700

Vous parlez avec beaucoup d'enthousiasme de ce qui est prévu du projet du site Louvain. Si je vous poussais un petit peu plus loin puis je vous disais « qu'est-ce qui manque dans le site Louvain pour en faire un site parfait? », qu'est-ce que vous me répondriez?

2705

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

2710 Que je ne le sais pas. En fait, je vous dirais qu'on va voir la séquence de développement et, effectivement, dans quel horizon de temps le site va se développer. Ce qui est intéressant, c'est de voir que les sites puis les besoins d'un quartier puis d'une communauté évoluent au fil des ans.

2715 J'habite sur les Shops Angus, alors c'est un grand, grand, grand, grand site industriel qui a été développé. Il a pris beaucoup d'années à se développer, on espère que Louvain, ça va se faire un petit peu plus rapidement, mais on est quand même conscient que le site Louvain va prendre quelques années à se développer.

2720 Ce qui est intéressant quand un site prend un certain nombre d'années comme ça à se développer, c'est d'avoir une planification ou une réglementation de zonage ou d'urbanisme qui permet assez de flexibilité pour être capable d'ajuster aux besoins qui peut-être aujourd'hui commencent à pointer, mais qui dans cinq ans vont être relativement plus clair, plus évidents.

2725 Avoir un peu cette souplesse, de pouvoir faire en sorte que, effectivement, au fur et à mesure où le site se développe, surtout quand son développement s'étale dans le temps, il y a de nouvelles façons d'occuper l'espace, des nouveaux besoins qui existent, ne serait-ce qu'une façon aussi de vivre sur ce site, les cheminements à travers le site.

2730 Quand je regardais le projet d'implantation, on dirait, la seule chose que je ne voyais pas tout à fait, c'est une espèce de diagonale dans le site pour... en fait, c'est souvent la façon dont les piétons parcourent l'espace de la façon la plus efficace. Quand on a un grand parc, je pense au parc Jarry, généralement, les gens vont à peu près prendre le chemin qui passe en diagonale pour se rendre d'une intersection à l'autre plutôt que de faire le grand tour, et cetera.

2735 Donc, peut-être, dans le site Louvain, je ne la voyais pas tout à fait, cette diagonale-là qui est fort intéressante dans la façon de s'approprier les espaces, mais sinon, c'est

effectivement en termes de souplesse règlementaire où ça peut être intéressant si le développement s'étire sur une décennie, admettons, d'être capable de faire les ajustements souhaités en temps et lieu.

2740

LE COMMISSAIRE :

Je ne veux pas vous coincer, mais si vous avez eu la chance de lire le projet de règlement, est-ce qu'il vous semble assez souple pour répondre à ce que vous nous dites?

2745

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

Je ne l'ai pas parcouru avec assez d'attention pour être capable de vous dire qu'on y retrouve la souplesse souhaitée, mais je le mentionne puis tant mieux, tant mieux si la souplesse est là. Ça serait encore une chose que le site Louvain fait, qu'on n'a pas vue souvent ailleurs.

2750

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, Monsieur Gilker, fort intéressant.

2755

LA COMMISSAIRE :

Je n'avais pas d'autres questions, moi, pour monsieur Gilker, mais merci beaucoup pour votre présentation et puis votre mémoire qui était très complet.

2760

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

Merci.

2765

LA PRÉSIDENTE :

2770 Oui, écoutez, je vais profiter de votre expérience pour vous poser une question. Ça
pourrait être une colle, mais l'intention n'est pas de faire une colle puis, vous le savez, je ne fais
jamais ça parce qu'on s'est vu dans plusieurs commissions, donc je veux juste utiliser votre
expertise. Dans le cas de logements abordables, ça serait quoi, la meilleure mesure pour
2775 pérenniser le logement abordable?

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

Oui, bien, écoutez, je vais répondre aussi simplement que de dire, vous savez, des
programmes de logements gouvernementaux comme le programme AccèsLogis est, à mon
2780 sens, un très bon outil.

D'une part, parce qu'il permet, A, de le réaliser, puis quand on parle de pérenniser
l'abordabilité, grosso modo, la vocation à but non lucratif de l'habitation, est, à mon sens, le
moyen, en tout cas, un des très, très, très bons moyens, sinon un fondamental, pour s'assurer
2785 de la pérennité ou en tout cas le plus possible.

À partir du moment où on peut capitaliser sur la plus-value d'une propriété,
nécessairement, quels que soient les mécanismes qu'on va essayer de trouver puis de mettre
en place, je pense que nécessairement on va arriver, tôt ou tard, à s'éloigner de façon assez
2790 importante et significative de l'abordabilité de l'habitation.

Donc, j'ai tendance à dire le caractère à but non lucratif est assurément un outil
important qui fait en sorte aussi que, au niveau de l'utilisateur, de l'usagère, les attentes ne se
situent pas sur un investissement avec une plus-value potentielle, mais se situent davantage
2795 dans la valeur d'usage, aujourd'hui, maintenant.

2800

Au niveau collectif, c'est pour ça que je dis « la propriété à but non lucratif collectif » parce qu'au niveau du collectif, comme les durées d'occupation des logements sont différentes à travers la coopérative ou l'OBNL, donc ça fait en sorte que la qualité du logement va être essentiellement la valeur collective qui va déterminer, je dirais, la gestion quotidienne puis annuelle de ce projet-là. Donc, possession collective à but non lucratif m'apparaît un bon outil.

2805

Par ailleurs, ce n'est pas nécessairement suffisant, mais c'est peut-être fondamental, on a vu, puis le gouvernement a fait des ajustements, dans les premiers projets qui ont été faits au tournant des années 70, effectivement, il y avait une convention d'exploitation, puis il y en a toujours, qu'il y ait la coopérative ou l'OBNL au bailleur de fonds, qui était la SCHL, c'est devenu la Société d'habitation du Québec à travers le temps.

2810

Et la convention d'exploitation obligeait le propriétaire communautaire collectif, coop ou OBNL, à garder une pleine possession de la bâtisse, ne pouvait la revendre, sauf s'il y avait une autorisation qui était donnée par le bailleur, la SCHL ou la SHQ, ce qui fait que la SCHL et la SHQ disaient « c'est moi qui vais déterminer les conditions et le futur propriétaire, et le futur propriétaire aura les mêmes qualités que vous », c'est-à-dire un propriétaire collectif à but non lucratif.

2815

Pour éviter... et là, on pense au secteur de LaCité dans le centre-ville de Montréal, où on a failli perdre un certain nombre d'unités. À la fin, ces logements-là valaient une fortune. Et dans un petit projet de 12 logements, c'est facile d'avoir les deux tiers de l'assemblée générale pour dire « on va changer nos règlements généraux pour faire en sorte qu'on ait le droit de vendre et de se départir ».

2820

Donc, je vous dirais, pour moi, ce sont ces deux grands éléments-là.

2825

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Et que pensez-vous de la proposition d'une fiducie d'utilité...

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

2830 Sociale.

LA PRÉSIDENTE :

2835 Sociale, je m'excuse.

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

Non, ça va, ça va.

2840 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est parce que je pensais aux Sœurs de Québec puis ça bloquait dans ma tête, désolée.

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

2845

Non, mais écoutez, je ne suis surtout pas spécialiste dans ces questions et, personnellement ou dans ma vie professionnelle, je n'ai pas eu l'occasion non plus de regarder beaucoup de modèles de fiducie.

2850

Ce que j'en sais, ce que j'en vois, en fait, pour moi, il n'y a rien qui garantit absolument tout et, généralement, c'est « quel est le meilleur outil pour atteindre le plus possible la finalité que je veux atteindre? »

2855

Donc, je vous dirais que, pour moi, les qualités d'une fiducie d'utilité sociale vont se trouver davantage dans ses objectifs, dans ses finalités, et donc voir quels sont les objectifs, les finalités qui sont poursuivis par cette fiducie-là et est-ce que la fiducie, à travers,

admettons, la possession du tréfonds dans le cas de Louvain... est-ce que c'est cette manière-là qui va permettre à la fiducie d'atteindre ses objectifs? Peut-être que oui, peut-être que non, mais encore faut-il que les objectifs soient clairs.

2860

Supposons qu'on dit que la fiducie d'utilité sociale, on dit « je prends possession de ce terrain-là », la ville de Montréal fait don de ce terrain-là. 1 000 logements, 50 000/la porte, grosso modo la valeur d'une propriété, 50 000 000. Qu'est-ce que je fais avec 50 000 000? C'est un peu ça, la question qu'on peut se poser puis que la fiducie devrait se poser.

2865

Construire un logement communautaire, financer un logement abordable à possession continue, et cetera, à peu de choses près, ça va coûter à peu près 200 000.

2870

J'en fais combien de logements avec 50 000 000 puis, après ça, j'ai tout dépensé mon fonds.

2875

Si je veux financer la réalisation d'un CPE ou d'un centre communautaire, ça me coûte à peu près 300 piastres le pied carré. Mon centre communautaire a 10 000 pieds carrés, fois 300 piastres, ça me coûte 3 000 000.

2880

Ça ne fait pas tant que ça finalement. Donc c'est pour ça que c'est important d'identifier clairement c'est quoi les objectifs, les moyens que je me donne et, à partir de là, de dire « collectivement, cette fiducie d'utilité sociale, qu'est-ce qu'elle va être capable d'apporter à ma collectivité de plus intéressant sur le moyen ou sur le long terme? ».

2885

Mais donc, pour moi, c'est une analyse un petit peu fine des objectifs qui sont poursuivis par la fiducie.

LA PRÉSIDENTE :

2890 Je vous remercie beaucoup. Ceci met fin à notre quatrième et dernière séance d'audition des opinions.

M. JEAN-FRANÇOIS GILKER :

2895 C'est bon.

LA PRÉSIDENTE :

2900 On finit par une question centrale quand même. Je vous rappelle que, jusqu'au 17 mai, les personnes qui le désirent peuvent encore soumettre une opinion en ligne, par la poste ou par message téléphonique, les renseignements nécessaires se trouvent sur la page Web de la consultation.

2905 Après cette date, mes collègues et moi-même ainsi que notre analyste, allons poursuivre l'analyse de toute l'information reçue et des opinions écrites et orales qui auront été communiquées.

Comme je le mentionnais en début de séance, le rapport de la commission sera transmis à la présidente de l'Office et aux élus municipaux au mois de juillet.

2910 Je remercie toutes les personnes qui ont donné leur opinion et qui s'appêtent à le faire.

Je remercie également les représentants du Bureau de Projet Partagé, de même que le personnel de l'Office, du soutien qu'ils ont apporté aux travaux de la commission.

2915 Merci aux personnes présentes en ligne pour votre écoute respectueuse. Thank you for joining us today and for your courtesy and patience.

Bonne fin de journée, merci beaucoup, et je souhaite à tout le monde une belle fin de semaine ensoleillée, nous en avons besoin. Merci.

2920

FIN DE LA CONSULTATION

* * *

2925

2930

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

2935



Cindy Lavertu, s.o.